



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°30-2017-036

PUBLIÉ LE 15 MARS 2017

# Sommaire

## D.T. ARS du Gard

- 30-2017-03-06-011 - Arrêté portant retrait temporaire d'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances des Arènes - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE (2 pages) Page 3
- 30-2017-03-06-010 - Arrêté portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances BERNARD- 30170 ST-HIPPOLYTE-DU-FORT (2 pages) Page 6
- 30-2017-03-09-001 - Décision tarifaire portant fixation de la dotation globale de soins provisoire pour l'année 2017 de l'EHPAD SAMDO Rochebelle (2 pages) Page 9

## DDCS du Gard

- 30-2016-04-26-007 - ARRETE 25&26avril2016 creation CIL du GRAND AVIGNON (3 pages) Page 12
- 30-2017-03-09-002 - KM\_C284e-20170310155747 (2 pages) Page 16

## DDTM 30

- 30-2017-03-08-003 - protection contre les inondations exploitation SOMAL (2 pages) Page 19

## DDTM du Gard

- 30-2017-03-13-002 - DECISION N° 2017 – AH – OS/01 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir adjudicateur (6 pages) Page 22
- 30-2017-03-13-001 - DECISION N° 2017–AH–AG/02 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale (12 pages) Page 29

## DIRECCTE

- 30-2017-03-06-012 - ARRETE PORTANT ATRIBUION DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL (48 pages) Page 42

## Préfecture du Gard

- 30-2017-03-10-001 - AP modificatif composition CSS SYNGENTA du 10 mars 2017 (4 pages) Page 91
- 30-2017-03-10-002 - APPP pour étude de sol (5 pages) Page 96
- 30-2017-03-14-002 - Arrêté décernant le Titre de Maître-Restaurateur à M. Thierry MICHEL, exploitant le restaurant "Chez Tibère" sis à SOMMIERES (2 pages) Page 102
- 30-2017-03-14-001 - Arrêté portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Uzège - Pont du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) (8 pages) Page 105

D.T. ARS du Gard

30-2017-03-06-011

Arrêté portant retrait temporaire d'agrément de l'entreprise  
de transports sanitaires terrestres Ambulances des Arènes -  
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

*Retrait temporaire d'agrément Ambulances des Arènes - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE*

La Directrice générale de l'agence régionale de santé Occitanie

## ARRÊTE

Portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres  
Ambulances des Arènes, sise, 6 Rue André Sautel - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

**Vu** le code de la santé publique et notamment ses articles L.6312-1 et suivants et R.6312-1 et suivants modifiés ;

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

**Vu** la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**Vu** l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 ;

**Vu** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé la nouvelle délimitation des régions ;

**Vu** le décret n° 2009-136 du 9 février 2009 portant diverses dispositions relatives aux plaques et inscriptions, la réception et l'homologation et l'immatriculation des véhicules ;

**Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**Vu** le décret n°2012-1007 du 29 août 2012 relatif l'agrément nécessaire au transport sanitaire terrestre et l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires ;

**Vu** le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

**Vu** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER au poste de Directrice générale de l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

**Vu** le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie

**Vu** l'arrêté du 10 février 2009 fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires

**Vu** la décision de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées du 04 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie  
Délégation Départementale du Gard  
6, rue du Mail  
30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)

**Vu** la décision Madame le Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon en date du 30/05/2011, portant agrément n° 530 de la société AMBULANCES DES ARENES en tant qu'entreprise de transports sanitaires terrestres

**Vu** le rapport du médecin de santé publique de l'ARS en date du 1<sup>er</sup> juin 2016, faisant état de l'incident survenu le 15 décembre 2015 dans l'enceinte du CHU Caremeau, entre la société « Ambulances Des Arènes » et un agent chargé du contrôle d'accès de cet établissement.

**Vu** la demande d'ajournement, pour complément d'information auprès du CHU de Nîmes, souhaitée par les membres du sous-comité des transports sanitaires du 23 juin 2016, après avoir entendu l'un des co-gérants de l'entreprise « Ambulances Des Arènes » sur les faits reprochés à son employé.

**Vu** les documents fournis par le CHU de Nîmes en date du 07 juillet 2016

**Vu** l'absence des co-gérants de l'entreprise lors du sous-comité du 20 décembre 2016, malgré la convocation envoyée à l'adresse de la société le 05 décembre 2016,

**Vu** l'avis du sous-comité des transports sanitaires terrestres du 20 décembre 2016,

**Considérant** le comportement inadapté des employés de la société « Ambulances Des Arènes »; incompatible avec la profession d'ambulancier

**Considérant** que cette société a déjà fait l'objet d'un avertissement pour des faits similaires le 19 juin 2015, suite au sous-comité du 28 avril 2015.

Sur proposition du délégué départemental du Gard,

## DECIDE

**Article 1** : L'agrément n° 530, délivré à l'entreprise de transports sanitaires, « Ambulances Des Arènes », sise, 6 Rue André Sautel – 30200 BAGNOL-SUR-CEZE ; est suspendu **pour une durée de 7 jours du Lundi 15 Mai au Dimanche 21 Mai 2017 inclus.**

**Article 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire, d'un recours hiérarchique auprès du Ministère chargé de la santé et/ou contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes, sise 16, avenue Feuchères – 30 000 Nîmes, dans les deux mois à compter de sa notification.

**Article 3** : Le Délégué Départemental du Gard de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard, et dont une copie sera notifiée à l'intéressé.

**- 5 MARS 2017**

P. /la Directrice Générale  
et par délégation  
Le Délégué Départemental Adjoint du Gard

Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie  
Délégation Départementale du Gard  
6, rue du Mail  
30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)

D.T. ARS du Gard

30-2017-03-06-010

Arrêté portant retrait temporaire de l'agrément de  
l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances

**BERNARD- 30170 ST-HIPPOLYTE-DU-FORT**

*Ambulances BERNARD St Hippolyte du Fort - Retrait temporaire d'agrément*

La Directrice générale de l'agence régionale de santé Occitanie

## ARRÊTE

Portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres  
Ambulances Bernard, sise, 5 Place de la Canourgue - 30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

**Vu** le code de la santé publique et notamment ses articles L.6312-1 et suivants et R.6312-1 et suivants modifiés ;

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

**Vu** la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**Vu** l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 ;

**Vu** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé la nouvelle délimitation des régions ;

**Vu** le décret n° 2009-136 du 9 février 2009 portant diverses dispositions relatives aux plaques et inscriptions, la réception et l'homologation et l'immatriculation des véhicules ;

**Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**Vu** le décret n°2012-1007 du 29 août 2012 relatif l'agrément nécessaire au transport sanitaire terrestre et l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires ;

**Vu** le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

**Vu** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER au poste de Directrice générale de l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

**Vu** le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie

**Vu** l'arrêté du 10 février 2009 modifié, fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires

**Vu** la décision de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées du 04 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Mohamed MEHENNI

**Agence Régionale de Santé Occitanie**

Délégation Départementale du Gard

6, rue du Mail

30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)

**Vu** la décision de monsieur le Préfet du Gard en date du 31/01/1991, portant agrément n° 170 de la société Ambulances Thomas en tant qu'entreprise de transports sanitaires terrestres (nom commercial Ambulances Bernard)

**Vu** le rapport du médecin de santé publique de l'ARS en date du 02/12/2016, signalant les dysfonctionnements relatés par le responsable du SAMU à l'encontre de la société « Ambulances Bernard » qui a refusé le transport d'un patient, malgré la demande du médecin régulateur lors de la garde du 18/10/2016

**Vu** l'avis émis par le sous-comité des transports sanitaires terrestres lors de sa réunion du 20 décembre 2016, après avoir entendu Monsieur ABRANE gérant de la société « Ambulances Bernard »;

**Considérant** le manquement aux obligations relatives à l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres, et notamment aux articles R6312-23-3° et R6312-16 du code de la santé publique

Sur proposition du délégué départemental du Gard,

#### DECIDE

**Article 1** : L'agrément n° 170, délivré à l'entreprise de transports sanitaires, « Ambulances Bernard », sise, 5 Place de la Canourgue - 30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT ; est suspendu **pour une durée de 15 jours du Lundi 15 Mai 2017 au Lundi 29 Mai 2017 inclus.**

**Article 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire, d'un recours hiérarchique auprès du Ministère chargé de la santé et/ou contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes, sise 16, avenue Feuchères – 30 000 Nîmes, dans les deux mois à compter de sa notification.

**Article 3** : Le Délégué Départemental du Gard de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard, et dont une copie sera notifiée à l'intéressé.

6 MARS 2017

P. /la Directrice Générale  
et par délégation  
Le Délégué Départemental Adjoint du Gard

  
Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie  
Délégation Départementale du Gard  
6, rue du Mail  
30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)



D.T. ARS du Gard

30-2017-03-09-001

Décision tarifaire portant fixation de la dotation globale de  
soins provisoire pour l'année 2017 de l'EHPAD SAMDO  
Rochebelle

DECISION TARIFAIRE PORTANT FIXATION DE LA DOTATION GLOBALE DE  
SOINS PROVISOIRE POUR L'ANNEE 2017 DE  
L'EHPAD RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE - 300010089

Le Directeur Général de l'ARS Occitanie

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2015-1702 du 21/12/2015 de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 publiée au Journal Officiel du 22/12/2015 ;
- VU l'arrêté ministériel du 27/04/2016 publié au Journal Officiel du 10/05/2016 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2016 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés ;
- VU la décision du directeur de la CNSA en date du 04/05/2016 publiée au Journal Officiel du 13/05/2016 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2016 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;
- VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie ;
- VU la décision de délégation de signature du directeur général de l'ARS vers le délégué départemental du GARD en date du 04/01/2016 ;
- VU L'arrêté en date du 14/04/2006 autorisant la création d'un EHPAD dénommé EHPAD RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE (300010089) sis 17, R DES CHATAIGNIERS, 30100, ALES et géré par l'entité dénommée ASSOC SAMDO (300010089) ;
- VU la convention tripartite prenant effet le 01/01/2016 ;
- VU Le procès-verbal de la visite de labellisation provisoire du « Pôle d'Activités et de Soins Adaptés » (PASA), avec avis favorable ;

DECIDE

ARTICLE 1<sup>ER</sup> La dotation globale de soins provisoire pour l'exercice budgétaire 2017, s'élève à 1 093 403.24 € et se décompose comme suit :

	DOTATION GLOBALE DE SOINS EN EUROS
Hébergement permanent	926 733.51
UHR	0.00
PASA	63 798.00
Hébergement temporaire	33 665.33
Accueil de jour	69 206.39

- ARTICLE 2 La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie s'établit à 91 116.99 € ;
- ARTICLE 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis Cours administrative d'appel de Bordeaux 17, Cours de Verdun, 33074, Bordeaux Cedex dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.
- ARTICLE 4 Le directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « ASSOC SAMDO » (300010048) et à la structure dénommée EHPAD RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE (300010089).

FAIT A NIMES

, LE 09/03/2017

Pour la Directrice générale de l'Agence Régionale  
de Santé Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
et par délégation,  
Le délégué départemental adjoint du Gard

Mohamed MEHENNI

DDCS du Gard

30-2016-04-26-007

ARRETE 25&26avril2016 creation CIL du GRAND  
AVIGNON

*arrêté conjoint de création de la Conférence Intercommunale du Logement de l'agglomération du  
Grand Avignon, en application de l'article 97 de la loi ALUR*



PREFET DU GARD  
PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale  
de la cohésion sociale  
Pôle développement social  
Service logement social

Affaire suivie par : Guillaume GREGOIRE  
Tél : 04 88 17 86 41  
Télécopie : 04 88 17 86 99  
Courriel : guillaume.gregoire@vaucluse.gouv.fr

## ARRÊTÉ

Portant composition de la conférence intercommunale du  
logement au sein de la communauté d'agglomération du  
Grand Avignon

Le Préfet de Vaucluse  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet du Gard  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et notamment son article 97 ;

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et notamment son article 8 ;

VU la délibération du 12 octobre 2015 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ;

Considérant la demande du Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par courrier du 3 février 2016 reçu le 5 février 2016 ;

SUR proposition de messieurs les secrétaires généraux de la préfecture de Vaucluse et de la préfecture du Gard,

**ARRESENT**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : La conférence intercommunale du logement de la communauté d'agglomération du Grand Avignon est co-présidée par le Préfet de Vaucluse ou son représentant, et par le Président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon ou son représentant.

ARTICLE 2 : La conférence intercommunale du logement de la communauté d'agglomération du Grand Avignon est composée des membres suivants :

**Collège des collectivités territoriales (17 titulaires)**

- Mesdames et Messieurs les Maires des 15 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ;
- Un représentant du Conseil départemental du Gard ;
- Un représentant du Conseil départemental de Vaucluse.

**Collège des professionnels du secteur locatif social (10 titulaires)**

- Un représentant de Grand Avignon Résidences ;
- Un représentant de Grand Delta Habitat ;
- Un représentant de Mistral Habitat ;
- Un représentant d'Erilia ;
- Un représentant de la Société Française d'Habitations Economiques ;
- Un représentant des organismes titulaires de droits de réservation ;
- Deux représentants des organismes agréés au titre de la maîtrise d'ouvrage d'insertion :
  - o Un représentant de Loger Jeunes Vaucluse ;
  - o Un représentant du Mas de Carles.

**Collège des usagers ou associations auprès des personnes défavorisées ou de locataires (5 titulaires)**

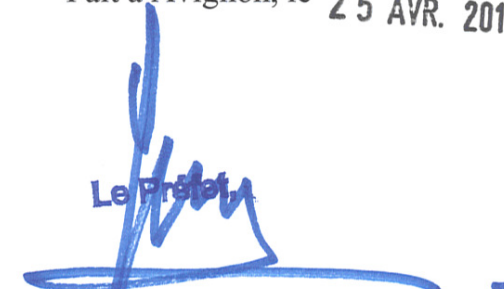
- Deux représentants locaux des associations de locataires siégeant à la Commission Nationale de Concertation :
  - o Un représentant de CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie) ;
  - o Un représentant de la CNL (Confédération Nationale du Logement).
- Deux représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :
  - o Un représentant de L'AHARP (Association Hébergement Accueil et Réinsertion en Provence) ;
  - o Un représentant de Cap Habitat.
- Un représentant des personnes défavorisées désigné par les URIOPSS PACA et Grand Sud.

ARTICLE 3 : Messieurs les secrétaires généraux de la préfecture de Vaucluse et de la préfecture du Gard sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Vaucluse et de la préfecture du Gard.

Fait à Nîmes, le 26 AVR. 2016

  
Le Préfet  
Didier LAUGA

Fait à Avignon, le 25 AVR. 2016

  
Le Préfet  
Bernard GONZALEZ

DDCS du Gard

30-2017-03-09-002

KM\_C284e-20170310155747

*Arrêté 1er quartile de ressources des demandeurs de logt social par EPCI- loi Egalité*



Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale  
Pôle Logement

**ARRETÉ n °2017 -**  
**relatif au seuil de ressources des demandeurs de logement social du 1 er quartile**  
**prévu par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017**  
**relative à l'égalité et à la citoyenneté**

**LE PRÉFET DU GARD,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**

**Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article L. 441-1, alinéa 21,**

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Pour l'année 2017, le montant, mentionné au 21<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation susvisé, qui correspond aux ressources les plus élevées du quartile des demandeurs aux ressources les plus faibles parmi les demandeurs d'un logement social situé sur le territoire des établissements publics de coopération intercommunale du département figure dans le tableau joint en annexe.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la Préfecture, la directrice départementale de la cohésion sociale du Gard, sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat de la préfecture du Gard.

**Fait à Nîmes, le 09 MARS 2017**

**Le préfet,**



**Didier LAUGA**

## Annexe

**Tableau fixant les seuils de ressources du premier quartier pour les EPCI du Gard  
au titre de l'année 2017**

<b>Nom de l'EPCI</b>	<b>1<sup>er</sup> quartile de ressources annuelles par UC</b>
CC Pays d'Uzès	7 389
CA du Gard Rhodanien	6 048
CC de Cèze Cévennes	5 652
CA Alès Agglomération	6 288
CC Beaucaire Terre d'Argence	6 367
CC de Petite Camargue	7 154
CA de Nîmes Métropole	6 175

DDTM 30

30-2017-03-08-003

protection contre les inondations exploitation SOMAL



## PRÉFET DU GARD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
SEI/GUE  
Dossier suivi par : Jérôme Gauthier  
Téléphone : 04 66 62 66 29  
E-mail : jerome.gauthier@gard.gouv.fr

### Arrêté modificatif n°

**Concernant le transfert du bénéficiaire de l'autorisation au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de dispositifs de protection contre les inondations de l'exploitation SOMAL sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze**

**Le Préfet du Gard, Chevalier de la Légion d'honneur**

- VU** le code de l'Environnement et notamment les articles L122-1, L123-3 à L 123-19, L214-1 à L 214-6, R214-45 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2016-DL-38-1 du 27 septembre 2016 portant délégation de signature à M. André HORTH, Directeur départemental des Territoires et de la Mer et la décision n°2016-AH-AG/02 du 17 octobre 2016 portant subdélégation de signature dudit arrêté;
- VU** la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement en date du 3 mars 2005 présentée par l'exploitation SOMAL relative à la protection contre les inondations de l'exploitation SOMAL sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze et l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 18 mai 2006 ;
- VU** le courrier en date du 2 mars 2017 de la SARL Horta de la Mar (lieu-dit Villerase BP 48 66750 Saint Cyprien) demandant le transfert à son bénéfice de l'autorisation de procéder aux opérations prévues dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2006-138-14 en date du 18 mai 2006 autorisant l'exploitation SOMAL à procéder aux travaux de protection contre les inondations de l'exploitation SOMAL sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze ;
- SUR** proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard;

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1**

L'autorisation de procéder, au titre du code de l'environnement, aux opérations prévues dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2006-138-14 en date du 18 mai 2006 autorisant l'exploitation SOMAL à réaliser des dispositifs de protection de l'exploitation contre les inondations sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze, est transférée à compter de ce jour à la SARL Horta de la Mar lieu-dit Villerase BP 48 66750 Saint Cyprien.

### **ARTICLE 2**

Le reste sans changement.

### **ARTICLE 3**

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard et la SARL Horta de la Mar sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Nîmes, le 08 mars 2017

Pour le Préfet et par délégation  
La Chef du Service Eau et Inondation

  
Françoise TROMAS

DDTM du Gard

30-2017-03-13-002

DECISION N° 2017 – AH – OS/01 portant subdélégation  
de signature pour l'exercice de la compétence  
d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir  
adjudicateur



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Nîmes, le 13 mars 2017

Secrétariat Général

Réf. :  
Affaire suivie par : Guillaume BOUROUMEAU  
Tél : 04.66.62.62.04  
Courriel : guillaume.bouroumeau@gard.gouv.fr

### DECISION N° 2017 – AH – OS/01

portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence  
d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir adjudicateur

#### Le Directeur départemental des territoires et de la mer

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU les arrêtés interministériels portant règlement de la comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du 21 décembre 1982 et du 30 décembre 1982 modifiés par celui du 20 septembre 1984 pour ce qui concerne les budgets des ministères de l'urbanisme et du logement, des Transports et de l'Environnement ;
- VU l'arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2015 nommant **M. André HORTH**, Directeur départemental à la direction départementale des territoires et de la mer à compter du 1er juillet 2015 ;
- VU l'arrêté n° 2017 – DL – 40 du 06 mars 2017 portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique portant règlement général sur la comptabilité publique à **M. André HORTH** pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État en qualité de responsable d'unité opérationnelle des budgets opérationnels de programme relevant de sa compétence
- VU l'arrêté n° 2017 – DL – 39 du 06 mars 2017 portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique à **M. André HORTH** pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État des budgets opérationnels de programme BOP 333 action 2 et BOP 724
- VU l'arrêté préfectoral n° 2017 – DL – 42 du 06 mars 2017 portant délégation de signature à **M. André HORTH**, directeur départemental des territoires et de la mer pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur

1 / 6

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'État dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

## DECIDE

### Article 1er :

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Lydia VAUTIER**, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directrice Départementale Adjointe des Territoires et de la Mer, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et tant pour les dépenses que pour les recettes, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental des territoires et de la mer, selon l'ensemble des dispositions prévues dans les arrêtés susvisés du Préfet du Gard.

### Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur ou du subdélégué visé à l'article 1er, Mme **Catherine BOURRIER**, Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, Secrétaire Générale, disposera de la même subdélégation.

### Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires de crédits à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences (conformément aux spécimens de signature en annexe 2) :

- les propositions d'engagements des dépenses et d'affectation des crédits à des opérations d'investissement, de fonctionnement ou d'intervention auprès du Contrôle budgétaire et les pièces justificatives qui les accompagnent
- les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature
- les engagements juridiques matérialisés par des marchés à procédure adaptée jusqu'à **90 000 €** hors taxes
- l'établissement des titres de recettes

sur les BOP suivants :

BOP	Chef de service	Grade – service
333 217 215 724	Mme Catherine BOURRIER	Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable Secrétaire Générale
181 (BOP de Bassin) 113 (Eau)	Mme Françoise TROMAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Jérôme GAUTHIER	Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts Chef du Service Eau et Inondation  Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, Adjoint au chef de service
135 181 (BOP de Région)	Mme Florence BOUCHUT ou, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Jean-François ROUSSEL	Ingénieur divisionnaire des TPE Chef du Service Urbanisme et Habitat  Ingénieur divisionnaire des TPE Adjoint au chef de service

2 / 6

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'État dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe



149 113 (Biodiversité) 181 203	M. Cyrille ANGRAND	Ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et des Forêts, Chef du Service Environnement Forêt
149	M. Gérard CHEVALIER ou, en cas d'absence ou d'empêchement, Mme Catherine BERGOGNE	Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement, Chef du Service Économie Agricole  Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement Adjointe au chef de service
207	M. Géry FONTAINE	Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable Chef du Service Sécurité et Bâtiment

#### Article 4 :

Subdélégation de signature est donnée aux chefs d'unités, dont la liste est annexée (annexe 1) à la présente décision, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences (conformément aux spécimens de signature en annexe 2) :

- les pièces de liquidation des recettes et de dépenses de toute nature
- les engagements juridiques à hauteur d'un montant maximum fixé dans l'annexe précitée.

#### Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des gestionnaires et responsables d'unités désignés aux articles 3 et 4, les subdélégations conférées par ces mêmes articles pourront être exercées par l'intérimaire nominativement désigné.

#### Article 6 :

Sur proposition des gestionnaires ou responsables d'unités désignés à l'article 4 de la présente décision pourront être habilités à signer des commandes sous leur contrôle et sous leur responsabilité certains de leurs collaborateurs dans la limite d'un montant fixé dans l'annexe 1 à la présente décision.

**Article 7 :**

La signature du subdélégué et sa qualité devront être précédées de la mention suivante : « pour le Préfet et par délégation, pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ».

**Article 8 :**

A la date de publication, toutes dispositions antérieures relatives à une subdélégation de signature sont abrogées

**Article 9 :**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer est chargé de l'exécution de la présente décision dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard et qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur Départemental des Territoires et  
de la Mer

**Signé**

**André HORTH**

**Annexe 1 à la décision portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir adjudicateur**

BOP		Chefs d'unités habilités à signer des commandes visés à l'article 4		Autres agents habilités à signer des commandes visés à l'article 6	
		nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engagement juridique	nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engagement juridique
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	COLSON Marion (SG)	20 000 €	JULLIEN Jean-Etienne AFFORTIT Pierre  JEAN-FRANCOIS Audrey (facturation voyagistes)	5 000 €
217	Conduite et pilotage de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	Christine GIACOMAZZI (SG)	20 000 €	ROSET Xavier	5 000 €
		COLSON Marion (SG)	20 000 €		
215	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Christine GIACOMAZZI (SG)	20 000 €		
		COLSON Marion (SG)	20 000 €		
724	Entretien des bâtiments de l'État	COLSON Marion (SG)	20 000 €	JULLIEN Jean-Etienne AFFORTIT Pierre	5 000 €
135	Urbanisme Territoires et amélioration de l'habitat	AMRI Mohamed (SUH)	20 000 €	COLSON Marion (SG) (frais de déplacements)	5 000 €
		JACQUET – FONTAINE Hélène (SUH)	20 000 €		
181	Prévention des risques (BOP de région et bassin)	SCELSE Estelle (SEI)	20 000 €	FRANCE Géraldine	5 000 €
113	Paysage, Eau et Biodiversité	HARENG Didier (SEF) Biodiversité- Natura 2000	20 000 €		

5 / 6

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'État dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

BOP		Chefs d'unités habilités à signer des commandes visés à l'article 4		Autres agents habilités à signer des commandes visés à l'article 6	
		nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engagement juridique	nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engagement juridique
149	Forêt	CHANTEPY Christophe (SEF)	20 000 €		
203 181	Infrastructures de transports	VIDAL Agnès (SEF)	20 000 €		
207	Sécurité et circulation routière	BOUKRA Morad (SSB)	20 000 €	PIERRE Géraldine (SSB) COLSON Marion (SG) (frais de déplacement)	5 000 €

DDTM du Gard

30-2017-03-13-001

DECISION N° 2017–AH–AG/02 portant subdélégation de  
signature en matière d'administration générale



PRÉFET DU GARD

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer**

Nîmes, le 13 mars 2017

Secrétariat Général

Réf : CB / GB  
Affaire suivie par : Guillaume BOUROUMEAU  
Tél : 04.66.62.62.04  
Courriel : guillaume.bouroumeau@gard.gouv.fr

**DECISION N° 2017– AH – AG/02**

**portant subdélégation de signature en matière d'administration générale**

**Le directeur départemental des territoires et de la mer,**

**Vu** l'arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2015 nommant **M. André HORTH**, directeur départemental à la direction départementale des territoires et de la mer à compter du 1er juillet 2015 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2017–DL–38 du 06 mars 2017 donnant délégation à **M. André HORTH**, directeur départemental des territoires et de la mer,

**Vu** la décision 2017–AH–AG/01 du 09 février 2017 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

**DECIDE :**

**Article 1 :**

Subdélégation de signature est donnée à :

**Lydia VAUTIER**, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directrice Départementale Adjointe des Territoires et de la Mer pour signer l'ensemble des actes administratifs visés à l'article 1er de l'arrêté préfectoral susvisé, dans le cadre de ses attributions et compétences.

**Article 2 :**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions respectives, les décisions visées à l'article 1er de l'arrêté préfectoral susvisé, aux chefs de services suivants, ainsi qu'aux fonctionnaires désignés pour assurer leur intérim :

1 / 12

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

Code	Nature de la délégation	Délégataires
<b>I – ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
Délégation de signature est donnée à : <b>Catherine BOURRIER</b> , Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, pour l'ensemble des décisions du domaine I		
Délégation de signature est donnée à : <b>Christine GIACOMAZZI</b> , Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, pour les décisions suivantes :		
I-1-1	Décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>octroi des congés annuels et RTT,</li> <li>utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps</li> <li>octroi des autorisations d'absence, y compris celles relatives à l'exercice du droit syndical</li> </ul>	
I-2-1	Décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>octroi des congés de maternité, de paternité, d'adoption et du congé bonifié</li> <li>autorisation d'exercer des fonctions à temps partiel</li> <li>retour dans l'exercice des fonctions à temps plein</li> </ul>	
I-3-1-6	Réintégration des fonctionnaires, stagiaires et agents non titulaires dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>au terme d'une période de travail à temps partiel</li> </ul>	
Délégation de signature est donnée à : <b>Christine GIACOMAZZI</b> , Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, En cas d'absence ou d'empêchement du chef de service, pour les décisions suivantes :		
I-2-1	<ul style="list-style-type: none"> <li>octroi et renouvellement des congés de maladie, des congés de longue maladie et des congés de longue durée</li> </ul>	
I-3-1-1	Accidents de service et maladies professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Décision prononçant l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie professionnelle</li> <li>Établissement des droits des victimes d'accidents du service et leurs ayants droits</li> <li>Liquidation des droits des fonctionnaires victimes d'accidents du travail ou d'une maladie professionnelle</li> <li>Prise en charge d'accord de l'administration et reconnaissance de l'imputabilité par l'État</li> </ul>	
I-3-1-2	Mise en œuvre par l'autorité hiérarchique d'un décompte déclaratif pour le versement aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires des astreintes et des indemnités horaires pour travaux supplémentaires accomplis	
I-3-1-3	Décision de recrutement et gestion des vacataires dans la limite des crédits notifiés	
I-3-1-6	Réintégration des fonctionnaires, stagiaires et agents non titulaires dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>au terme d'un congé de longue durée ou de grave maladie</li> <li>après un temps partiel thérapeutique suivant un congé de longue durée</li> <li>au terme d'un congé de longue maladie</li> </ul>	

Délégation de signature est donnée à : <b>Marion COLSON</b> , Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, pour les décisions du domaine I-1-2	
I-1-2	Autorisation et gestion des déplacements temporaires des agents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• autorisation de conduire un véhicule de l'administration</li> <li>• autorisation aux agents de se servir de leur véhicule personnel pour les besoins du service</li> <li>• signature de l'ordre de mission</li> <li>• signature des frais de déplacements</li> </ul>
Délégation de signature est donnée aux chefs de services et chefs d'unités désignés ci-après :	
<b>Bruno ANDRES, Mohamed AMRI , Cyrille ANGRAND, Lolita ARRIGHI, Laurine BARTHES, Florence BOUCHUT, Morad BOUKRA, Catherine BOURRIER, Annie BOIX, Vincent BRAQUET, Gérard CHEVALIER, Alain CAPELLE, Rémi CAPPANNELLI, Stéphane CARBONNEAUX, Yoan CASSAR, Christophe CHANTEPEY , Marion COLSON, Siegfried CLOUSEAU, Jeanne CRAYSSAC, Catherine BERGOGNE, Géry FONTAINE, Hervé FAVIER, Jérôme GAUTHIER, Christine GIACOMAZZI, Bruno GOURMAUD, Didier HARENG, Hélène JACQUET-FONTAINE, Patrick MARTELLI, Christian MENGIN, Yves NEGRE, Thierry PALLIER, Charlotte PARENT, Catherine PEYRE, Géraldine PIERRE, Virginie PLANTIER, Stéphane RAVET, Jean-François ROUSSEL, Jean-Michel RIEUTORD, Valérie RAUX, Estelle SCELSE, Christian THIVOLLE , Dominique TRITZ, Françoise TROMAS, Agnès VIDAL, David VILLANI, David VRIGNAUD.</b>	
I-1-1	Gestion des congés annuels, réduction du temps de travail (RTT) et récupération
I-6-1	Copie des originaux
Délégation de signature est donnée à : <b>Cyrille ANGRAND</b> , Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, <b>Françoise TROMAS</b> , Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, <b>Jérôme GAUTHIER</b> , Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, pour les décisions du domaine I-7-1-1	
I-7-1-1	Signature des observations écrites aux Parquets concernant les infractions définies et réprimées par le code de l'urbanisme, le code de la construction et de l'habitation, le code de l'environnement, le code forestier.
Délégation de signature est donnée à : <b>Catherine PEYRE</b> , attachée d'administration de l'équipement, En cas d'absence du chef de service, pour les décisions du domaine I-7-2-2	
I-7-2-2	Validation des demandes afférentes à la gestion des délais d'instance (demande de prolongation du délai imparti pour répondre, demande de réouverture d'instance)



## II – AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME

Délégation de signature est donnée pour l'ensemble des décisions du domaine II à :  
**Florence BOUCHUT**, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État,  
**Jean-François ROUSSEL**, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,  
**Bruno GOURMAUD**, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Délégation de signature est donnée à :  
En cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service,  
**Rémi CAPPANNELLI**, Ingénieur des travaux publics de l'État  
**Valérie RAUX**, Technicien supérieur en chef développement durable.  
pour les actes et décisions :

II-1-3	Avis conforme du Préfet recueilli par le maire compétent lorsque le projet est situé : <ul style="list-style-type: none"><li>• sur une partie du territoire communal non couverte par une carte communale, un PLU ou un document d'urbanisme en tenant lieu, sauf en cas de désaccord entre le maire et le DDTM;</li><li>• dans un périmètre où des mesures de sauvegarde prévues par l'article L.111-7 peuvent être appliquées, lorsque ce périmètre a été institué à l'initiative d'une personne autre que la commune</li></ul>
II-1-4	Avis conforme du Préfet recueilli par le maire sur les demandes de permis ou les déclarations préalables postérieures à la caducité, l'annulation, l'abrogation ou à la constatation d'illégalité de la carte communale, du PLU ou du document d'urbanisme en tenant lieu.
II-4-1	Certificats d'urbanisme (compétence État) : <ul style="list-style-type: none"><li>• Décision et prorogation du certificat d'urbanisme à l'exception du cas où il y a désaccord entre le maire et le DDTM</li></ul>
II-4-2	Permis de construire – Permis d'aménager – Permis de démolir – Déclarations préalables (compétence État) : <ul style="list-style-type: none"><li>• Lettre de majoration, de prolongation ou de suspension du délai d'instruction</li><li>• Lettre indiquant que le silence éventuel du préfet au terme du délai d'instruction vaudra refus tacite du permis</li><li>• Lettre de demande de pièces complémentaires et lettre de relance</li><li>• Lettre indiquant qu'à défaut de production de l'ensemble des pièces manquantes la demande a fait l'objet d'une décision tacite de rejet ou d'opposition</li><li>• Lettre indiquant le délai d'instruction de 2 mois prévu à l'article R.423-32</li></ul>
II-4-4	Avis du préfet après consultation du directeur de l'établissement public du parc national lorsque le projet est situé dans les espaces urbanisés du cœur du parc délimités par le décret de création, sauf en cas de désaccord avec le maire
II-4-5 a)	Toute décision sur déclarations préalables (compétence État) à l'exclusion des cas où il y a désaccord entre le maire et le DDTM

II-4-5 b)	Toute décision sur permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou déclaration préalable (compétence État), à l'exception des cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>travaux, constructions et installations réalisés pour le compte d'États étrangers ou d'organisations internationales ;</li> <li>pour les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie (lorsque l'énergie est totalement ou principalement revendue) hormis sur les déclarations préalables</li> <li>pour les installations nucléaires de base ;</li> <li>pour les travaux qui sont soumis à autorisation du ministre de la défense ou du ministre chargé des sites ou en cas d'évocation du dossier par le ministre chargé de la protection de la nature ou le Ministre chargé des monuments historiques et des espaces protégés</li> <li>désaccord entre le maire et le DDTM</li> </ul>
II-4-6	Accord ou opposition du préfet pour les autorisations de construire situées dans un plan de surfaces submersibles
II-4-7	Certificat de décision de non opposition à une déclaration préalable ou de permis tacite
II-4-8	Achèvement des travaux
II-4-8-a)	Lettre informant le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition à la déclaration préalable d'une visite de récolement
II-4-8-b)	Décision de contestation de la conformité des travaux au permis ou à la déclaration préalable
II-4-8-c)	Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité
II-4-8-d)	Attestation certifiant que la conformité des travaux avec le permis ou la déclaration préalable n'a pas été contestée, y compris dans le cas prévu au second alinéa de l'article R.462-10
Délégation de signature est donnée en cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service à : <b>Nathalie MARINOSA</b> , Secrétaire administratif et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle <b>Florence CHABAL</b> , Technicien supérieur principal développement durable pour les décisions :	
II-4-2	Permis de construire – Permis d'aménager – Permis de démolir – Déclarations préalables (compétence État) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Lettre de majoration, de prolongation ou de suspension du délai d'instruction</li> <li>Lettre indiquant que le silence éventuel du préfet au terme du délai d'instruction vaudra refus tacite du permis</li> <li>Lettre de demande de pièces complémentaires et lettre de relance</li> <li>Lettre indiquant qu'à défaut de production de l'ensemble des pièces manquantes la demande a fait l'objet d'une décision tacite de rejet ou d'opposition</li> <li>Lettre indiquant le délai d'instruction de 2 mois prévu à l'article R.423-32</li> </ul>
Délégation de signature est donnée à : <b>Valérie RAUX</b> , Technicien supérieur en chef développement durable pour les décisions	
II-4-7	Certificat de décision de non opposition à une déclaration préalable ou de permis tacite
II-4-8-a)	Lettre informant le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition à la déclaration préalable d'une visite de récolement
II-4-8-b)	Décision de contestation de la conformité des travaux au permis ou à la déclaration préalable
II-4-8-c)	Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité

Délégation de signature est donnée à :  
**Jean-François ROUSSEL**, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,  
**Rémi CAPPANNELLI**, Ingénieur des travaux publics de l'État  
pour les actes et décisions :

II-4-3	Dans le cas des projets portant sur des ouvrages de production d'électricité à partir d'une source renouvelable, tout acte nécessaire à l'organisation et la conduite de l'enquête publique lorsque cette dernière est requise en application de l'article R.123-1 du code de l'environnement, à l'exception de l'arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête et de la lettre de saisine du tribunal administratif visée à l'article 3 du présent arrêté
--------	--

Délégation de signature est donnée à :  
**Bruno GOURMAUD**, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État  
**Jean-Michel RIEUTORD**, Ingénieur des travaux publics de l'État  
**Valérie RAUX**, Technicienne supérieure en chef développement durable  
**David VRIGNAUD**, Attaché principal d'administration de l'Équipement  
**Jeanne CRAYSSAC**, Ingénieure des travaux publics de l'État  
**Bruno ANDRES**, Ingénieur des travaux publics de l'État  
**David VILLANI**, Technicien supérieur en chef développement durable  
**Vincent BRAQUET**, Architecte Urbaniste en chef de l'État  
**Annie BOIX**, Attaché principale d'administration de l'Équipement  
**Stéphane CARBONNEAUX**, Ingénieur des travaux publics de l'État  
**Yvan CASSAR**, Ingénieur des travaux publics de l'État  
pour les décisions :

II -5-1	Décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption, dans les deux mois à compter de la réception de la déclaration d'intention d'aliéner, dans les communes en carence.
II -5-2	Demande de visiter le bien faisant l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, dans les communes en carence
II -5-3	Signature du constat contradictoire établi le jour de la visite d'un bien faisant l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, dans les communes en carence

### III – GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME ET PORTUAIRE

Délégation de signature est donnée à :  
**Vincent BRAQUET**, Architecte Urbaniste en chef de l'État et en cas d'absence ou d'empêchement à  
**Yvan CASSAR**, Ingénieur des travaux publics de l'État.  
pour l'ensemble des décisions du domaine III.

### IV – GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Délégation de signature est donnée à :  
**Françoise TROMAS**, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,  
**Jérôme GAUTHIER**, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement,  
pour l'ensemble des décisions du domaine IV

Délégation de signature est donnée à :  
**Gérard CHEVALIER**, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement  
**Catherine BERGOGNE**, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement  
pour l'ensemble des actes relevant des domaines IV-1-8 et IV-3

<p>Délégation de signature est donnée à :  <b>Vincent BRAQUET</b>, Architecte Urbaniste en chef de l'État,  <b>Annie BOIX</b> Attaché principale d'administration de l'Équipement,  <b>Yoan CASSAR</b>, Ingénieur des travaux publics de l'État,  <b>David VRIGNAUD</b>, Attaché principal d'administration de l'équipement,  <b>Bruno GOURMAUD</b>, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État  <b>Christian THIVOLLE</b>, Technicien supérieur en chef du développement durable,  pour la décision :</p>	
IV-1-3	<p>Instruction des demandes de déclaration loi sur l'eau au titre du code de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Correspondances aux pétitionnaires pour procéder aux demandes de compléments et délivrer l'accord avant le délai de deux mois.</li> </ul>

<b>V – FORET, ENVIRONNEMENT</b>	
<p>Délégation de signature est donnée à :  <b>Cyrille ANGRAND</b>, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,  pour l'ensemble des décisions du domaine V</p>	
<p>Délégation de signature est donnée à :  <b>Christophe CHANTEPY</b>, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement  pour l'ensemble des décisions des sous-domaines suivants :</p>	
V-1	Gestion et protection de la forêt
V-2	Aides aux investissements forestiers
V-5-3	Tout acte pour la gestion des subventions pour les opérations de défense des forêts contre l'incendie
<p>Délégation de signature est donnée à :  <b>Didier HARENG</b>, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement.  pour les décisions :</p>	
V-3-2-2	Décisions relatives à l'exploitation de la chasse sur le Domaine Public Fluvial (DPF) de l'État.
<p>Délégation de signature est donnée à :  <b>Lolita ARRIGHI</b>, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement  pour les décisions :</p>	
V-3-6	Fixation du plan de chasse départemental et toutes décisions relatives aux attributions de plan de chasse individuel (arrêtés général et individuels pour le plan de chasse) ainsi qu'à leurs modalités de contrôle
<p>Délégation de signature est donnée à :  <b>Vincent BRAQUET</b>, Architecte Urbaniste en chef de l'État  <b>Annie BOIX</b> Attaché principale d'administration de l'Équipement,  <b>Yoan CASSAR</b>, Ingénieur des travaux publics de l'État,  <b>David VRIGNAUD</b>, Attaché principal d'administration de l'équipement  <b>Jeanne CRAYSSAC</b>, Ingénieure des travaux publics de l'État,  <b>Bruno ANDRES</b>, Ingénieur des travaux publics de l'État,  <b>Bruno GOURMAUD</b>, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État  <b>Agnès VIDAL</b>, Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle  pour les décisions :</p>	
V-7-1	Tout acte en lien avec l'instruction des déclarations préalables et des demandes d'autorisations préalables en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes
V-7-2	Contrôles et tout acte administratif en suite des contrôles relatifs à la réglementation de la publicité.

## VI – AMENAGEMENT DES STRUCTURES AGRICOLES ET DEVELOPPEMENT RURAL

Délégation de signature est donnée à :

**Gérard CHEVALIER**, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement pour l'ensemble du domaine VI sauf la mesure 413-341 A

**Catherine BERGOGNE**, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement pour l'ensemble du domaine VI sauf la mesure 413-341A

**Cyrille ANGRAND**, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, pour le domaine VI-3-2 dans le cadre de la mesure 413-341 A

## VII- ORIENTATION ET SOUTIEN DIRECT DES PRODUCTIONS

Délégation de signature est donnée à l'ensemble du domaine VII à:

**Gérard CHEVALIER**, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement

**Catherine BERGOGNE**, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

## VIII – COMMISSIONS ET COMITES

Délégation de signature est donnée à :

**Gérard CHEVALIER**, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement pour le VIII-1 et le VIII-2

**Catherine BERGOGNE**, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement pour le VIII-1 et le VIII-2

VIII-1	Signature des actes et décisions liés à la présidence de la commission départementale d'orientation agricole et de ses sections spécialisées, du comité départemental d'expertise et de la commission consultative paritaire départementale des baux ruraux
--------	---

VIII-2	Signature des actes et décisions liés à la présidence de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
--------	--

Délégation de signature est donnée à :

**Florence BOUCHUT**, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État,

**Jean-François ROUSSEL**, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

**Rémi CAPPANNELLI**, Ingénieur des travaux publics de l'État

**Catherine GOURMAUD**, Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle

pour le :

VIII-2	Dans le cadre de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers : présidence, signature des convocations, inscription des points à l'ordre du jour, décision d'entendre une personne extérieure de nature à éclairer les délibérations, signature des comptes-rendus et des avis rendus.
--------	---

Délégation de signature est donnée à :

**Cyrille ANGRAND**, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,  
et en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service,

**Lolita ARRIGHI**, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement,

pour le VIII-3 :

VIII-3	Signature des actes et décisions liés à la présidence de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage
--------	---

<b>IX – HABITAT ET CONSTRUCTION</b>	
Délégation de signature est donnée à : <b>Florence BOUCHUT</b> , Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État <b>Jean-François ROUSSEL</b> , Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, pour les décisions :	
IX-1-1	Primes de déménagement et de réinstallation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• attribution, exemption de reversement par le bénéficiaire de la prime en cas de non-exécution des engagements</li> </ul>
IX-1-2	Liquidation et mandatement des primes complémentaires de déménagement
IX-1-3	Règlement de l'indemnité d'occupation après réquisition au nom de l'état en cas de défaillance du bénéficiaire
IX-1-4	Autorisation de changement d'affectation de locaux
IX-1-5	Conventions pour la mise en place d'observatoires sur le logement et les loyers
IX-2	Clôture financière des opérations H.L.M.
IX-3-1	<b>a) Secteur locatif :</b> Prorogation du délai de réalisation des travaux
IX-3-2	Autorisation de démarrage anticipé des travaux (article R 331-5 du code de la construction et de l'habitation)
IX-3-3	Conventions relatives à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) (article L 353-2 à 353-6 du code de la construction et de l'habitation)
IX-3-4	<b>b) Secteur accession :</b> Autorisation de louer
IX-4	Conventions liées aux actions du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées rendu public
IX-5-1	Publication des arrêtés d'insalubrité auprès de la conservation des hypothèques dont dépend l'immeuble
IX-5-2	Représentation au sein de la formation spécialisée habitat du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) : présidence, signature des convocations, inscription de dossiers à l'ordre du jour, compte-rendus et notification des arrêtés pris en application du code de la santé.
IX-5-3	Mises en demeure prises au titre des articles L1311-4 au titre de l'habitat et L1331-26-1 du Code de la santé publique Injonction au titre de l'article L1331-24 du Code de la santé publique
Délégation de signature est donnée à : <b>Mohamed AMRI</b> , Ingénieur des travaux publics de l'État, pour les décisions des domaines : IX-1-1, IX-1-2, IX-1-3, IX-1-4, IX-2, IX-3-1, IX-3-2, IX-3-3 et IX-3-4	

Délégation de signature est donnée à : <b>Hélène JACQUET-FONTAINE</b> , Attachée d'administration de l'équipement, <b>Jany AIGON</b> , Technicien supérieur principal du développement durable pour les décisions des domaines : IX-5-1 et IX-5-2	
Délégation est donnée à : <b>Géry FONTAINE</b> , Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, <b>Yves NEGRE</b> , Attaché d'administration de l'équipement pour les décisions :	
IX-6-1	Tout acte de gestion de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées
IX-6-2	Décision de dérogation aux règles d'accessibilité des établissements recevant du public
IX-6-3	Décision d'approbation, de prorogation du délai de dépôt ou de prorogation du délai de validité des Agendas d'Accessibilité Programmée
IX-6-4	Décision d'approbation du document valant Agenda d'Accessibilité Programmée
IX-6-5	Demande d'attestation d'achèvement de travaux

<b>X CIRCULATION ROUTIERE – TRANSPORTS</b>	
Délégation de signature est donnée à : <b>Géry FONTAINE</b> , Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, <b>Thierry PALLIER</b> , Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, pour les décisions des domaines X-1 et X-2 :	
Délégation de signature est donnée à : <b>Florence BOUCHUT</b> , Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État <b>Vincent BRAQUET</b> , Architecte Urbaniste en chef de l'État <b>Catherine BOURRIER</b> , Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable <b>Cyrille ANGRAND</b> , Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, <b>Françoise TROMAS</b> , Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts <b>Gérard CHEVALIER</b> , Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement <b>David VRIGNAUD</b> , Attaché principal d'administration de l'équipement <b>Bruno GOURMAUD</b> , Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État pour la décision du domaine X-1-2	
<b>X-1 – Exploitation de la route, transports et gestion et conservation du domaine public routier</b>	
X-1-1	Arrêtés relatifs aux plans de circulation routière
X-1-2	Dérogation exceptionnelle à l'interdiction de circulation des véhicules de poids lourds sur l'ensemble des réseaux.
X-1-3	Autorisation exceptionnelle temporaire de circulation de véhicules de transport de matières dangereuses
<b>X-2 – Réglementation des transports de voyageurs</b>	
X-2-1	Autorisation de circulation des petits trains routiers et désignation des experts chargés de réaliser les visites techniques annuelles des petits trains routiers.

10 / 12

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)  
**Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72**  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

<b>X-3 – Réglementation des remontées mécaniques</b>	
Délégation de signature est donnée à : <b>Bruno GOURMAUD</b> , Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État pour les décisions :	
X-3-1	Avis conformes préalables à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'autorisation d'exécution</li> <li>• l'autorisation de mise en exploitation</li> </ul>
X-3-2	Contrôle du respect des prescriptions réglementaires par les exploitants
X-3-3	Décision motivée d'interrompre l'exploitation d'un appareil de remontée mécanique
X-3-4	Décision autorisant la reprise de l'exploitation d'un appareil de remontée mécanique
X-3-5	Contrôle préalable à la mise en service (DDS, DPS, DS, RSE, PIS), modifications substantielles, réévaluation périodiques de sécurité, régularisation des systèmes en services : décisions (arrêté ou avis) du préfet aux différents stades du projet.
<b>X-4 – Gestion des écoles de conduite et éducation routière</b>	
Délégation de signature est donnée à : <b>Géry FONTAINE</b> , Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, <b>Morad BOUKRA</b> , Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, <b>Géraldine PIERRE</b> , Inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière, pour les décisions :	
X-4-1	Délivrance des agréments
X-4-2	Autorisations d'enseigner des moniteurs
X-4-3	Agrément des organismes de sensibilisation à la sécurité routière
X-4-4	Déroptions à la durée de validité de la période de conduite accompagnée
X-4-5	Permis à un euro par jour : signature de la convention entre l'État et les établissements d'enseignements
<b>X-5- Classement, réglementation et équipements des passages à niveau</b>	
Délégation de signature est donnée à : <b>Géry FONTAINE</b> , Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, <b>Thierry PALLIER</b> , Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière pour les décisions :	
X-5-1	Décision de classement des passages à niveau
X-5-2	Création ou suppression de passages à niveau
X-5-3	Changement ou mise en place d'équipement pour passages à niveau existants
<b>XI – AUTRES DOMAINES</b>	
Délégation de signature est donnée à : <b>David VRIGNAUD</b> , Attaché principal d'administration de l'équipement <b>Vincent BRAQUET</b> , Architecte Urbaniste de l'État <b>Françoise TROMAS</b> , Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts <b>Bruno GOURMAUD</b> , Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État pour la décision suivante :	
XI-1	Signature de toutes les pièces afférentes à l'ingénierie publique

11 / 12

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe



Délégation de signature est donnée à : <b>Françoise TROMAS</b> , Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts pour la décision suivante :	
XI-2	Fonds de prévention des risques naturels majeurs

**Article 3 :**

La signature du subdélégué et sa qualité devront être précédées de la mention suivante :  
« pour le Préfet et par délégation, pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ».

**Article 4 :**

À la date de publication, toutes dispositions antérieures relatives à une subdélégation de signature sont abrogées.

**Article 5 :**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer est chargé de l'exécution de la présente décision dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard et qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur Départemental des Territoires et de  
la Mer

**Signé**

**André HORTH**

DIRECCTE

30-2017-03-06-012

ARRETE PORTANT ATRIBUTION DE LA MEDAILLE  
DU TRAVAIL



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **PREFET DU GARD**

**DIRECCTE Occitanie**  
**Unité Départementale du Gard**  
**Pôle Economie et Entreprise**  
**174 rue Antoine Blondin**  
**CS 33007**  
**30908 – NIMES – Cedex 2**

### **Arrêté n° portant attribution de la médaille d'honneur du travail**

**Le Préfet du Gard**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

**VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;**

**VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;**

**VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population;**

**VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail;**

**VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail;**

**VU l'arrêté du 7 février 1957 de M. le Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale;**

**VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail;**

**VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale ;**

**VU la circulaire du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du travail ;**

**VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;**

**A l'occasion de la promotion du 01 janvier 2017;**

**Sur proposition de Monsieur le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale du Gard**

### **A R R E T E**

**Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :**

**Monsieur AGNIEL Nicolas**  
**AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL, SANOFI CHIMIE, ARAMON.**

**Madame AGUILLON Dany née BORDARIER**  
**INFIRMIERE DE NUIT, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.**

Madame AICARDI Valérie  
CONSEILLER CLIENTELE PARTICULIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame ALAIZE Christiane née DUMAY  
CAISSIERE, ELIOR ENTREPRISES, PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Madame AMANI Sabine  
DELEGUEE DE L'ASSURANCE MALADIE, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame ANDREO Sandrine née RIPOLL  
ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES

Madame ANOTO Nicole née PECHIER  
COMPTABLE UNIQUE, EDICOT SA, THOMERY.

Monsieur APARICI Laurent  
DIRECTEUR D'AGENCE, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Monsieur ARGANT Thierry  
CONTROLEUR DE TABLEAUX, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame ARRONIS Annie née NOVI  
COMPTABLE, SCEC. BEGOUT - CALIMAR, BEAUCAIRE.

Monsieur ASSENAT Raymond  
RONDIER EN PRODUCTION, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur ATGER Pascal  
EMPLOYE MAGASIN, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur AUBERT Stéphane  
REFERENT TECHNIQUE, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur AUDIBERT Alain  
TECHNICIEN METHODE DEMANTELEMENT, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur AUZENDE Michel  
DIRECTEUR DE SITE, FALCOSEM, DOMAZAN.

Madame AVEROS Cécile  
CONSEILLER CLIENTELE PARTICULIER, CIC LYONNAISE DE BANQUE RH, LYON.

Monsieur AVERSENG Olivier  
CHARGE D'AFFAIRES, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BACHINI Stéphan  
MANAGER DE SECTEUR, SOTRADIS PROVENCE, CHATEAURENARD CEDEX.

Monsieur BADANZA Salvator  
AGENT ACCUEIL, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur BANCHET Steve  
RESPONSABLE D'ETUDES, BPE, PARIS.

Madame BARANGER Catherine née SOUPERON  
ASSISTANTE DE DIRECTION, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Monsieur BARANGER Philippe  
GEOCHIMISTE, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Monsieur BARBE Stéphane  
APPROVISIONNEUR, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame BARBIER Muriel née BONNEFOIS  
VENDEUSE, ARMAND THIERRY SAS, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur BARBIER Vincent  
AGENT DE MAITRISE AM6 F, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Monsieur BARTHELET Olivier  
MACHINISTE/RELAIS/CHEF DE GROUPE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur BASSINI Marc  
DIRECTEUR DE MAGASIN, V E T I R. SAS, ST PIERRE MONTLIMART CEDEX.

Monsieur BAUDART Damien  
OUVRIER POLYVALENT D'EXPLOITATION, DEULEP, SAINT GILLES.

Madame BAYLE Ghislaine  
COMMERCANTE, RECA CEVENNES, ALES.

Monsieur BAYLE Marc  
VENDEUR REPRESENTANT, RECA CEVENNES, ALES.

Monsieur BELLONE Boris  
TECHNICIEN ADMINISTRATIF, INSTITUT SAINTE CATHERINE, AVIGNON.

Madame BELMONTE Marie-Christine née MICHEL  
COMPTABLE CHEF DE GROUPE, FIDUCIAL, ANGERS.

Madame BENOIT Ingrid née GARCIA  
AGENT TERRITORIAL, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE,  
VAUVERT.

Madame BERNARD Dalhia  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BERTOUY Marie-Pierre  
INGENIEUR, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur BERTRAND Jean-Marc  
AJUSTEUR COORDINATEUR MOULERIE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur BESSON Olivier  
STORE COACH, ADIDAS FRANCE, SAVERNE CEDEX.

Madame BESSON Viviane née CHASTEL  
LINGERE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Madame BILLARD Chrystelle  
EMPLOYEE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame BLANC Cécile née MROZOWSKI  
AIDE-SOIGNANTE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES  
VIEUX.

Monsieur BLONDEAU Bruno  
OUVRIER PROFESSIONNEL 2 PATISS, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Madame BONNAFOUS Virginie  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BONNAUD Gisèle  
OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BONNEFOY Sébastien  
ELECTROTECHNICIEN, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur BORD Patrice  
AGENT DE MAITRISE POSTE, AXENS IFF GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur BORDIGNON Antoine  
CHEF DE TABLE, LE GRAU DU ROI LOISIRS SAS, LE GRAU DU ROI.

Monsieur BOSCHER Arnauld  
TECHNICIEN, MIRION TECHNOLOGIE, PARIS.

Madame BOUCHERAT Christelle  
AGENT CPAM, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BOUCHIET Agnès  
SECRETAIRE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Madame BOUCLIER Muriel  
ASSISTANTE COMMERCIALE, LAZARD SA, MANOSQUE.

Monsieur BOUDINAR Mohammed  
TECHNICIEN, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Madame BOUTOILLE Béatrice née PELLENC  
CONSEIL CLIENTELE PROFESSION., BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame BOUVIER Anne-Marie  
INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame BOUVIER Nelly  
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE, COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE PETITE CAMARGUE, VAUVERT.

Monsieur BOUZIGE Cédric  
SUPERVISEUR DE PRODUCTION, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur BOZALDES Stéphane  
ASSISTANT DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame BRESSON Stéphanie  
SECRETAIRE SPECIALISEE, UGECAM, CASTELNAU LE LEZ.

Madame BREZUN Florence  
OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur BROCHE Jean-Paul  
DELEGUE MEDICO COMMERCIAL, MAYZAUD S.A, BRIVE.

Madame BRONDY Catherine  
CHEF D'AGENCE, GRAND DELTA HABITAT, AVIGNON.

Madame BRUN Blandine née DUPLIX  
AIDE COMPTABLE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame BRUN Françoise née BASTIDE  
INFIRMIERE COORDINATRICE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST  
PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur BRUN Patrice INGENIEUR  
CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BUAT Pierre  
INGENIEUR, NXTO FRANCE - DRH, SAINT PRIEST.

Mademoiselle BUTEZ Corinne  
AGENT DE SERVICE, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur CADARIO Nicolas  
TECHNICIEN UTILITE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame CAIZERGUES Solange  
CHARGEE DE GESTION, CEREG, NIMES.

Monsieur CAMBERLEIN Sylvain  
AGENT D'ENCADREMENT SUPERIEUR, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Monsieur CANES Ramon  
TECHNICIEN DE QUAI 3T, GROUPE BIGARD, ROGNONAS.

Mademoiselle CANO Isabelle  
CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur CANTE David  
TRANSPORTEUR COMPOSITION, SEPR, VEDENE CEDEX.

Monsieur CARASSO Eric  
RESPONSABLE ADJOINT MAGASIN, NATUREX, AVIGNON.

Monsieur CARION Max  
TECHNICIEN MAINTENANCE, RIODIA OPERATIONS, SAINT MAURICE L'EXIL.

Monsieur CARMONA Henri  
TECHNICIEN DE RESEAUX, TRAVESSET, TEYRAN CEDEX.

Madame CARRION Laëtitia née GOUBARD  
GESTIONNAIRE TECHNIQUE DES DROITS, REGIME SOCIAL DES INDEPENDANTS,  
MONTPELLIER.

Monsieur CASAT Daniel  
AGENT DE MAITRISE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE,  
VAUVERT.

Monsieur CAVALIER Gérard  
AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur CAVALIER Yves  
ADJOINT TECHNIQUE 2ème CLASSE, MAIRIE D'ALLEGRE, ALLEGRE.

Madame CAZALS Régine  
OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur CERDA Robert  
AGENT DE FABRICATION, GREIF FRANCE S.A.S., LAUDUN.

Monsieur CHALAMET Vincent  
AGENT ENQUETEUR AT/MP, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur CHAMP Christophe  
INFOGRAPHISTE, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT.

Monsieur CHAPON Thierry  
COMPTABLE, FABEMI - S.C.C.A.T., DONZERE.

Monsieur CHAPTAL Philippe  
CHEF DE PROJET, BONNA SABLA SNC, COURBEVOIE.

Monsieur CHAUSSINAC Philippe  
DIRECTEUR D'ACTIVITE ADJOINT, INEO ANC, VILLEURBANNE.

Madame CHAUVET Nathalie née FAUTRAT  
EMPLOYEE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur CHIAUVIN Anthony  
RESPONSABLE PREVENTION SECURITE, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES  
EAUX, MONTPELLIER CEDEX.

Monsieur CHAVEZ Fabrice  
AGENT DE MAITRISE CHEF DE POSTE, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur CHAYNE Jérôme  
AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur CHAZELLES Vincent  
AGENT DE MAITRISE POSTE, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Monsieur CHENU Cédric  
REPLAÇANT CHIEF DE QUART, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur CLAUZEL Guillaume  
CONDUCTEUR EXTRUDEUR, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur CLAUZEL Laurent  
PREPARATEUR RECETTE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame CLEMENT Nathalie née MAENHOUT  
EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Monsieur COFFIN Sylvain  
CARISTE COMMANDE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur COLOMBAUD Gérard  
RESPONSABLE EQUIPE MAGASINS, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame COMTE Hélène née CLAVERIE  
RESPONSABLE DE MARCHE, ALLIANZ DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,  
PARIS LA DEFENSE.

Monsieur CONTE Thierry  
RESPONSABLE TRAVAUX INDUSTRIES, ROUMEAS SERVICES, LAUDUN L'ARDOISE.

Monsieur COUDE DU FORESTO Louis  
ATTACHE COMMERCIAL, CODES ROUSSEAU, CHATEAU D'OLONNE.

Monsieur COUDERC Franck  
FONDE DE POUVOIR ENTREPRISES, BANQUE CHAIX DRII, AVIGNON.

Madame COURTIEU Françoise née MARTIN  
AIDE-SOIGNANTE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES  
VIEUX.

Monsieur COUSTON Laurent  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame COVES Sylvie née LAURENT  
OUVRIER D'ENTRETIEN, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, ORANGE.



Monsieur DA COSTA Thierry  
 CONSEILLER EN ASSURANCE, AVIVA ASSURANCES, BOIS COLOMBES.

Monsieur DAL CERRO Jérôme  
 AGENT DE MAITRISE MAINTENANCE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur DALLF-LUCHE Eric  
 AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEUCAIRE.

Monsieur DANCAUSSE Jean-Philippe  
 INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame DAUBIAN DELISLE Marie-Françoise  
 PERSONNEL EDUCATION, OGE. SANCTA MARIA, VILLENEUVE LES AVIGNON.

Monsieur DEBRIE Lionel  
 TECHNICIEN ORDONNANCEMENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame DECAT Annunziata née SIGNORELLA  
 CARISTE, MAISON JOHANES BOUBEE, NIMES.

Monsieur DELAIGUE Gérard  
 ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur DELATTE Hervé  
 BUSINESS LINE SPECIALIST US, PHILIPS FRANCE COMMERCIAL, PARIS.

Monsieur DELMONTES Jean-Marc  
 AGENT DE PREFABRICATION NIV3, BONNA SABLA SNC, COURBEVOLE.

Madame DELPUECH Marie-Louise née PASSENEAU  
 MAITRESSE DE MAISON, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT  
 DES VIEUX.

Madame DEMAIN Karine  
 CHARGE ANALYSTE DONNEES PILOTAGE, POLE EMPLOI DIRECTION REGIONALE  
 PACA, MARSEILLE.

Mademoiselle DENIGOT Morgane  
 AGENT DE PROPRIETE, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DESFERRE David  
 CHARGE DE PROJETS, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur DHERMIES Jean-Pierre  
 GLOBAL CVS MANAGER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur DI GALANTE Laurent  
 CHARGE D'ACHATS INDUSTRIELS, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT.

Monsieur DIJOUX Claude  
 CONDUCTEUR D'ENGINS, VALERIAN SA, VEDENE CEDEX.

Madame DIRAISON-LAFOND Yannick  
 GESTIONNAIRE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame DONNADIEU Christelle  
 CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur DOS SANTOS David  
 RESPONSABLE SECTEUR, SAS ITM ALIMENTAIRE SUD-EST, PIERRELATTE CEDEX.

Monsieur DOURGUTIN Laurent  
TECHNICIEN AERONAUTIQUE, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Monsieur DROME Fabrice  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Madame DUCARRE Céline  
COMPTABLE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Monsieur DUMAS Thierry  
AGENT DE MAITRISE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame DUMAX Nathalie  
DIRECTRICE DE MAGASIN, GALERIES LAFAYETTE, AVIGNON.

Madame DUPAYAGE Nathalie née BELOTTI  
ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame DUPLESSIS KERGOMARD Sophie née BONICEL  
CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame DUPRET-FAVEDE Sophie  
SECRETARE DIRECTION, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame DURAND Anne  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DUVAL Christophe  
REAPPROVISIONNEUR, TREFILATION, GARONS.

Monsieur ENDERLE Pierre  
APM EXPERT, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, MARLY LE ROI CEDEX.

Monsieur ENTRESANGLE Guylaine  
RESPONSABLE DE SERVICE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur ETIENNE Richard  
OUVRIER DE FABRICATION, SEAC GUIRAUD FRÈRES, TOULOUSE.

Monsieur FABRE David  
RESPONSABLE DE DOSSIER SCIENTIFIQUE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTHONY CEDEX.

Madame FABRE Sylvie née ITEY  
INFIRMIERE, CARMi DU SUD EST, ALES.

Madame FAVIER Dominique née VALENTIN  
AGENT DE COLLECTIVITE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur FELCE Dominique  
INSTRUCTEUR DANS L'AERONAUTIQUE, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Madame FERLIN Valérie née GOURDON  
ASSISTANTE PRODUCTION, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame FERRIER Claudette  
PREPARATRICE DE COMMANDES N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame FINET HARVOIS Valérie  
SURVEILLANTE D'EXTERNAT, CARMi DU SUD EST, ALES.

Monsieur FOUCHARD Pascal  
RESPONSABLE PROGRES CONTINU, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur FOUCHER Thierry  
MECANICIEN, CIMAT, LAUDUN.

Monsieur FRASCERRA Vincenzo  
OPERATEUR PRODUCTION, GRAVURE D'AZUR SAS, DOMAZAN.

Madame FRISCIA Patricia  
REFERENT TECHNIQUE CONTENTIEUX, CAF DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame FROMENT Valérie  
INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame FROUTE Nathalie née BERNAD  
CONSEILLER ACCUEIL VENTE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame FUSTER Valérie née FRA  
TECHNICIENNE FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur GALLICE Christophe  
MAGASINIER, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame GALLIGANI Christine née NOUGIER  
AGENT ADMINISTRATIF, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur GAOU Mohamed  
SOUDEUR METALLERIE, LOS ANGELES, BEUCAIRE.

Monsieur GARCIA Jean  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Madame GARCIA Marie-Angèle  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur GARCIA Stéphane  
DOCKER, SOMARSID, FOS SUR MER CEDEX.

Monsieur GARRIDO David  
MACHINISTE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame GASPERET Brigitte  
GESTIONNAIRE BACK OFFICE, BAUSCH & LOMB FRANCE, MONTPELLIER.

Monsieur GAUBIL Michel  
INGENIEUR, SAINT GOBAIN C.R.E.E., CAVAILLON.

Monsieur GAUCHERAND Patrick  
AGENT D'ATELIER, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, ORANGE.

Monsieur GAYRAUD Guy  
TECHNICIEN DE RESEAUX, LYONNAISE DES EAUX - GROUPE SUEZ, BEZIERS.

Madame GAYTE Marie-Agnès  
ASSISTANTE SOCIALE, CAF DU GARD, NIMES

Madame GENIEZ Marielle  
INFIRMIER CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame GERVAIS Gisèle  
INFIRMIERE DE, CLINIQUE RHONE DURANCE, AVIGNON.

Monsieur GHETTI Alain  
AGENT TECHNIQUE, MAIRIE DE PONT SAINT ESPRIT, PONT SAINT ESPRIT.

Madame GILBERT Nadine née GARRE  
AGENT ADMINISTRATIF, MAIRIE, SAINT MAURICE DE CAZEVIEILLE.

Madame GIORDANO Florence  
AIDE SOIGNANTE, CARMi DU SUD EST, ALES.

Monsieur GIRON Patrick  
ANALYSTE ADMINISTRATEUR RESEAUX, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur GONDEAU Laurent  
RESPONSABLE D'UNITES, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, ST MEDARD EN JALLES  
CX.

Monsieur GOULARD Philippe  
SPECIALISTE QUALITE LABO, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GOURAT Didier  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GOUVERNET Grégory  
GLOBAL CVS OFFICER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur GRANAT Alain  
OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame GRIMA Céline  
SECRETAIRE, PORT DE PLAISANCE DE PORT CAMARGUE, LE GRAU DU ROI.

Madame GUIDOU Martine  
GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame GUILLOM Pilar née SENIN  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, SEAC GUIRAUD FRÈRES, TOULOUSE.

Madame HANSEL Dorothée  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame HARO Karine née AKNINE  
SECRETAIRE, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, VEDENE CEDEX.

Madame HAUSSLER Nadine  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur HELAOUI Younes  
TECHNICIEN DE FABRICATION, SATUJO INGENIERIE, BOISSET & GAUJAC.

Monsieur HUGON Benjamin  
RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT MATIERES PREMIERES, ROYAL CANIN SAS,  
AIMARGUES.

Monsieur IELPO Rémy  
USINEUR COMPAGNON, SEPR, VEDENE CEDEX.

Madame IMBERT Claudine née BLACHERE  
ASSISTANTE DENTAIRE, HARMONIE SANTE ET SERVICES, AVIGNON.

Monsieur IMBERT Frédéric  
AGENT TRAITEMENT, SEPR, VEDENE CEDEX.

Monsieur INCEGNIERI Stéphane  
RESPONSABLE COMMERCIAL CREDIT CONSO., NATIXIS FINANCEMENT, PARIS.

Madame JALICOT Jacqueline née HENNEUZE  
EMPLOYE DE SERVICE HOSPITALIER, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame JAMMERBUND Sandrine née FABBINI  
SECRETAIRE DE DIRECTION, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur JEAN Dylan  
OPERATEUR CARISTE, CONSERVES FRANCE, TARASCON.

Monsieur JEANNEL Ludovic  
CONSEILLER CLIENT, EDF DIRECTION COMMERCIALE, NÎMES.

Monsieur JONGET Cédric  
CHARGE D'ETUDES PILOTAGE DECISIONNEL, POLE EMPLOI LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur JOUANEN Jean-Bruno  
RESPONSABLE POLE ELECTRIFICATION, CEREG, NIMES.

Monsieur JUAN Lionel  
AGENT DE SECURITE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur JULES Olivier  
MANAGER METIER BOULANGERIE PATISSERIE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE,  
NIMES.

Monsieur JULLIAN Jean-Philippe  
GEST. CLIM CONS CCIAL, CAISSE D'EPARGNE PROVENCE-ALPES-CORSE, MARSEILLE.

Monsieur KERRAND Pierre  
STEWART, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur KHELLAF Frédéric  
SECRETAIRE ADMINISTRATIF, UNSS VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame LABERNARDIERE Laurence  
TECHNICIEN REFERENT PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur LARGUIER Yanick  
AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SAINT-ANDRES.

Madame LASSURE Claude  
CONTROLEUR SERVICE RETOURS, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur LAVERDURE Patrick  
RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Madame LE GOFF Karine  
SECRETAIRE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame LE GRAND Nathalie née RIBAÛT  
COORD.EQUIPE TECH.EPARG.MON.F., BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur LEBRUN Eric  
TECHNICIEN TRAVAUX, SOCIETE AVIGNONAISE DES EAUX, AVIGNON.

Madame LEEKS Coralie  
DELEGUEE MEDICALE, SERVIER FRANCE, SURESNES.

Madame LEPAN Claire  
RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur LIBRAJ Daniel  
MAGASINIER, SOVEMA, VAUVERT.

Monsieur LOMBARDO Jean-Bernard  
AGENT DE MAINTENANCE, GAZ DEPANNAGE, NIMES.

Monsieur LORIOUX Sylvain  
AGENT DE SECURITE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame J.YONNET Nathalie née PHEULPIN  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame MARTELAT Véronique née RHODE-BERNARD  
SECRETAIRE-FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame MARTIN Chantal épouse LAURET  
AIDE SOIGNANTE DIPLOMEE, MAISON DE SANTE PROTESTANTE D'ALES.

Madame MARTINELLI Colette  
EMPLOYEE, OGEC. SANCTA MARIA, VILLENEUVE LES AVIGNON.

Madame MARTINEZ Sandrine  
OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MARTINEZ Yves  
MANAGER COMMERCIAL SENIOR, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE

Madame MARTY Isabelle née REYNAUD  
ADJOINT ADMINISTRATIF 2eme CLASSE, MAIRIE, LAUDUN - L'ARDOISE.

Madame MASCI Luciana  
STANDARDISTE HOTESSE, CLINIQUE LES OLIVIERS, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur MASSONNET Lionel  
TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MATHIEUX Robin  
ASSISTANT DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur MATTIELLO Roger  
ELECTRICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MAYANOBLE Nicolas  
TECHNICIEN SUPERIEUR NIVEAU 1, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur MAZELLIER Ludovic  
AGENT DE MAITRISE BUREAU D'ETUDE, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame MELIS Anne née MIGNAUD  
ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur MELLINAS Miguel  
EMPLOYEE COMMERCIAL AUTONOME, SIG'REST, TAVEL.

Monsieur MENDIETA Jean  
PREPARATEUR DE COMMANDES N3, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur MENEGOLI Frédéric  
PREPARATEUR DE COMMANDE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur MENGUY Philippe  
INFIRMIER, A.T.I.R. CENTRE D'AUTODIALYSE, AVIGNON.

Monsieur MESSINA Rosario  
ASSISTANT PRINCIPAL, SARL SERVICES ET CONSEILS, NÎMES.

Monsieur METZ Fabrice  
CADRE TECHNIQUE, AIRBUS HELICOPTERS, MARIGNANE CEDEX.

Monsieur MICHAULT Philippe  
PRERE'TRAITE, MSD FRANCE, COURBEVOIE CEDEX.

Madame MICHEL Laëtitia née NOEL  
EMPLOYEE DE BANQUE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame MICHON Marie-Andrée  
CONSEILLER POLE EMPLOI, POLE EMPLOI DIRECTION REGIONALE PACA, MARSEILLE .

Madame MICOLON DE GUERINES Claire née CHASSAGNETTE  
EMPLOYEE DE BANQUE, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Madame MIKOLAJCZYK Martine née L'HERMET  
AIDE SOIGNANTE, CARMi DU SUD EST, ALES.

Monsieur MONTJAUx Régis  
EMPLOYEE DE BUREAU, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur MONTREDON Phillip  
PREPARATEUR DE COMMANDES, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur MORIN Jean-Claude  
CHAUFFEUR B.O.M., ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur MOSCARELLO Luciano  
SUPERVISEUR DES VENTES, GRACE PRODUITS DE CONSTRUCTION, LARNAUD.

Monsieur MUNOZ François  
CHEF DE GROUPE, G. C. C. - REGION EST, VILLEURBANNE.

Madame NAIT-AMARA Isabelle née PUBERTIER  
AGENT DE SERVICE QUALIFIE, INSTITUT SAINTE CATHERINE, AVIGNON.

Monsieur NEU Patrice  
TECHNICIEN SERVICE ACHATS, AEMCO, CODOLET.

Monsieur NICOLAS David  
CONTROLEUR RESEAU, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur NIEL Jean-Michel  
CHARGE DE MISSION, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Monsieur NOACCO Cédric  
DIRECTEUR DE SUPERMARCHÉ, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Madame NOACCO-PELLISSIER Laurence  
MANAGER COMMERCIAL SERVICE CLI, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Mademoiselle NOEL Corinne  
CONTROLEUSE DE GESTION, GREIF FRANCE SAS, LE GRAND QUEVILLY CEDEX.

Madame NOGUERA Patricia née NAETT  
ATTACHEE COMMERCIALE, LABORATOIRES ARKOPHARMA, CARROS.

Madame OLIJER Stéphanie née TOLLEMANS  
CADRE BANCAIRE, BNP PARIBAS, PANTIN CEDEX.

Madame OUADGHIRI Rachida née ZANASNI  
OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame PACTAT Magali  
TECHNICIEN D'ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur PAGES Laurent  
AGENT DE MAINTENANCE, SOVEMA, VAUVERT.

Monsieur PAGES Régis  
CHARGE D'AFFAIRES, OTND - TRAVAUX SUD, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard  
TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Madame PAUTARD Cécile née PLANTIER  
GESTIONNAIRE DE COMPTE, URSSAF DE L - R, MONTPELLIER.

Monsieur PEJOT Jean-Louis  
FORMATEUR, CENTRE AFPA, NIMES.

Monsieur PELET Eric  
POLYVALENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame PELLIER Véronique née GELLY  
COMPTABLE MANDANTS, NEXITY, BESANCON.

Monsieur PEREIRA Carlos  
ASSISTANT RECEPTION, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame PEREZ Emmanuelle  
CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame PERUSSEAU Véronique  
COMPTABLE CLIENT, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Madame PETTINATO Stéphanie née MITHIEUX  
COORDINATRICE QUALITE & PROJETS, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame PHYBERNES Pascale née BASTIDE  
RESPONSABLE D'EQUIPE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame PICCHI Rose-Marie née PONS  
SECRETAIRE, BOULANGERIE NEUHAUSER, TARASCON.

Madame PICHETTO Laëtitia née BOITTEAU  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Monsieur PINELLI Pascal  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Madame PIOGE Françoise  
RESPONSABLE DE SECTION RISQUES DE CREDIT, BANQUE POPULAIRE PROVENCALE  
ET CORSE, MARSEILLE.

Monsieur PITIOT Thierry  
CONDUCTEUR PL, STEF TRANSPORT MONTPELLIER, VENDARGUES.

Monsieur PLAN Gilles  
AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.



Monsieur PLANTIN Pierre  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur POIROT Yann  
TECHNICIEN ACHATS LOGISTIQUE MAGASINIER, VEOLIA EAU - STE AVIGNONNAISE  
DES EAUX, AVIGNON.

Madame POIZOT Karine  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur POLGE Laurent  
AGENT DE MAITRISE, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame POLIZZANO Sonia née LILLO  
PREPARATRICE DE COMMANDE, TREFILATION, GARONS.

Madame PONS Sandrine  
RESPONSABLE COMMERCIAL, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Monsieur PORTUGUES Frédéric  
RESPONSABLE SERVICE CLIENT, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame POSSAMAI Candy  
MANAGER EQUIPE COMMERCIALE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur POULET Thierry  
CONTREMAITRE, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES.

Madame POUZOL Pascale née SIMON  
TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE, INSTITUT SAINTE CATHERINE, AVIGNON.

Monsieur PRADEL Patrick  
CHEF D'EQUIPE, ENTREPRISE A. GIRARD, AVIGNON.

Monsieur PROU Philippe  
RESPONSABLE D'ESSAIS, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame PRUNIER Muriel  
CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.

Madame PUIG Michelle  
RESPONSABLE CONDITIONNEMENT, TREFILATION, GARONS.

Madame PUJADE Vanessa  
TECHNICIENNE ANALYSTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur RABUSSIÉ David  
AGENT DE MAITRISE FABRICATION, AXENS IFF GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame RAÏTE Johanna  
INGENIEUR QUALITE ECOUTE CLIENT, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur RAZIER Olivier  
TECHNICIEN RESEAUX, LYONNAISE DES EAUX - GROUPE SUEZ, BEZIERS.

Monsieur REBIERE Jacques  
OPERATEUR FABRICATION, MADER COMPOSITES FRANCE, VEDENE CEDEX.

Madame REMERAND Sandrine née LAMBERT  
SECRETAIRE, CSSR LES JARDINS, ANDUZE.

Mademoiselle REMLE Sylvie  
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE, MAIRIE DE REDESSAN, REDESSAN.

Monsieur REMY Olivier  
CONTROLEUR DE GESTION, AREVA NP, ROMANS- SUR- ISERE CEDEX.

Madame RENAULT Pascale née PINAULT  
TECHNICIEN CONSEIL., CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur REYNAUD Olivier  
PREPARATEUR, SEPR, VEDENE CEDEX.

Madame REYNAUD Sandra née EYSSETTE  
TECHNICIEN CONTROLE PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame RIBES Christine née PERRIN  
AIDE SOIGNANTE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur RICHARD Gilles  
CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RIERA Michel  
MECANICIEN D'AERONAUTIQUE, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Monsieur RIUS Ludovic  
CONDUCTEUR DE LIGNE AUTOMATISEE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame RIVET Nathalie  
ASSISTANTE ADV, LAFARGE BETONS FRANCE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur ROBERT Laurent  
DAY TEAM FOREMAN, ESSO SAF, COURBEVOIE.

Monsieur ROBERT Vincent  
TECHNICIEN SUPERIEUR NIVEAU 5, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame RODRIGUEZ Claude née GHIDAGLIA  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ROLLIN Emmanuelle née GODARD  
ASSISTANT COMPTABLE CONFIRME, FIDUCIAL EXPERTISE, LA DEFENSE CEDEX.

Madame ROUDIL Valérie  
CHEF DE GROUPE INFORMATIQUE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur ROUGON Frédéric  
AGENT D'ETUDES, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Monsieur ROUSSEAU Alain  
ACHETEUR, CENTRE HOSPITALIER, LE VIGAN.

Madame ROUSSEL Sabine  
CONSEILLERE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame ROUX Viviane née VARGIU  
ASSISTANTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur SABINE Michel  
AGENT DE MAITRISE POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur SAILLANT Fabrice  
RESPONSABLE DE MAGASIN, ANDRE SA, PARIS.

Madame SALERA-CORDIER Marielle  
CADRE JURIDIQUE, AREVA NC , COURBEVOIE.

Madame SALVATORIELLO Nathalie née PASTRE  
AIDE DOCUMENTALISTE, AMPLEXOR BUSINESS SERVICES SA, MONTIGNY LE  
BRETONNEUX.

Madame SAMARCQ Françoise  
INGENIEUR, BRGM , ORLEANS CEDEX.

Madame SANTIAGO Laurence née LE CUDENEC  
AGENT DE GESTION CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur SAVELLIJ Nicolas  
CARISTE STOCK, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur SCHNEIDER Patrice  
CHAUFFEUR LIVREUR MAGASINIER, SARL CAVES QUARANTE ET UN, NIMES.

Monsieur SCHWINN Michel  
CONDUCTEUR LIGNE, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame SEGHERS Céline née HAUSTRAETE  
TECHNICIENNE LABORATOIRE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame SENE Martine née BONNET  
AGENT ADMINISTRATIF, SNEF, MARSEILLE.

Madame SERIS Muriel  
SECRETAIRE, CLINIQUE LES OLIVIERS, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur SILVINO Jean-Patrick  
APPLICATEUR HYGIENISTE POLYVALENT, ISS HYGIENE ET PREVENTION, MARSEILLE.

Monsieur SODANO Marc  
CHIMISTE, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur SORIANO Bernard  
CHEF D'ATELIER, SOVEMA, VAUVERT.

Madame SOUMILLE Valérie née GINESTIERE  
AIDE SOIGNANTE, CARMi DU SUD EST, ALFS.

Monsieur SPADA Serge  
DISTRIBUTEUR, MEDIAPOST, JACOU.

Monsieur STEMMER Stéphane  
AGENT DE MAITRISE POSTE, AXENS IFP GROUP TECHINOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur STROHMEYER Jean-Christophe  
DIRECTEUR DE SITE AUTOROUTIER, ARGEDIS, NANTERRE CEDEX.

Madame SZELAG Bernadette née SOLER  
LINGERE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur TAYEEL Laurent  
MANAGER METIER, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame TEISSIER Marie-Hélène née TOURNAIRE  
CONTROLEUR PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur TEISSONNIERE Thierry  
AGENT DE MAINTENANCE, AXENS IFF GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur TEMPIER Pascal  
EMPLOYE LOGISTIQUE, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Madame TEYSSIER Dominique  
MEDECIN CONSEIL, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame THEROND Laëtitia  
ANALYSTE EN LABORATOIRE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur THOMASSOT Michel  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame TOSELLO Valérie née GUBIANI  
CHARGE D'AFFAIRE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame TOURAIN Sophie née BOUCHUT  
AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Madame TRAUJLET Marie-Pierre née GASC  
ASSISTANTE GESTION FINANCIERE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE  
CAMARGUE, AIGUES MORTES.

Monsieur TRENDEL Philippe  
CHEF DE PROJETS SERVICES INNOVANTS, ROYAL CANTIN SAS, AIMARGUES.

Madame TUQUET Christelle née JEAN  
ADJOINT RESPONSABLE CAISSE, H. LECLERC - SAS. NEMODIS, NIMES.

Madame TUTUNDJIAN-PEYRAUD Sandra  
ANALYSTE CREDITS, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur VACHE Alexandre  
REMPLAÇANT CHEF DE QUART, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur VALETTE Denis  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur VALETTE Olivier  
RESPONSABLE POLE EAU - CA, CREG, NIMES.

Madame VALLA Sylvie née DRAUSSIN  
ASSISTANTE COMMERCIALE, SOVEMA, VAUVERT.

Monsieur VAN WIJK Stéphane  
MONITEUR INFORMATIQUE, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Monsieur VARDON Laurent  
CISAILLEUR, FALCOSEM, DOMAZAN.

Monsieur VERMÉJOUX Jérôme  
OUVRIER, ROYAL CANTIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur VERNIER Charles  
CONSEILLER, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur VERRÉZ Pierre  
AGENT LOGISTIQUE, AXENS IFF GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur VI Nai  
CHEF D'EQUIPE, SEPR, VEDENE CEDEX.

Madame VIELJUS Béatrice née MONTEZ  
AUXILIAIRE DE VIE, NOTRE DAME DES PINS, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur VIEMONT Ludovic  
PREPARATEUR DE COMMANDES, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame VIGIER Murielle  
AIDE COMPTABLE, E. LECLERC - SAS. NEMODIS, NIMES.

Monsieur VIGNAU Bernard  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VIGNAU Dominique née CARROT  
FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame VINATY Martine née LEYNAUD  
RETRAITE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame VINH-TUNG Laure  
HOTESSE DE L'AIR, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur VIVIER Pierre  
ATTACHE COMMERCIAL, JELD WEN, EAUZE.

Madame VIOLO Valérie  
TECHNICIENNE LOGISTIQUE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur VOLPELLIERE Alain  
CONTROLEUR POINTEUR, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur WIPF Bernard  
AJUSTEUR MONTEUR, SODAPEM, SOMMIERES.

Madame YGER Marie-Danielle née MOULINET  
INSPECTEUR REGLEUR DE SINISTRES, GAN ASSURANCES, PARIS.

Madame ZAIMI Lara  
MANAGER DE RAYONS, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Monsieur ZANELLI Thierry  
RESPONSABLE ATELIER, ARMAPRO, DOMAZAN.

Madame ZARKA Sandrine  
EMPLOYEE COMMERCIALE CAISSIERE VENDEUSE NIV.2B, SAS. AIMARGALI SUPER  
U, AIMARGUES.

Monsieur ZEROUAL Zéroual  
TECHNICIEN SUPERIEUR NIVEAU 2, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame ZIDANE Malika née AILILI  
RESPONSABLE D'UN POINT DE VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES.

**Article2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à:**

Madame AGNESE Anita  
SECRETAIRE, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame AGUILLON Dany née BORDARIER  
INFIRMIERE DE NUIT, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame ALDEBERT Florence  
 SECRÉTAIRE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame ALLEMAND Chantal  
 ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur ARBOUSSET Freddy  
 OPERATEUR DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ARGANT Thierry  
 CONTROLEUR DE TABLEAUX, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur ARIAS Thierry  
 COORDINATEUR ONDULEUSE, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur ARLABOSSE Stéphane  
 SPECIALISTE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ARNISSOLLE Didier  
 OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ASSEMAT Raymond  
 RONDIER EN PRODUCTION, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur ATTALI Pierre  
 AGENT DE MAÎTRISE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame AUJARD-CATOT Laure née ESTOURNEL  
 ASSISTANT SOCIAL, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur AUZIERE Hubert  
 PROJETER, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur BACONNIER Gérard  
 COORDINATEUR MAGASIN EXPEDITION, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE,  
 LAUDUN.

Madame BAILLY Michèle  
 GESTIONNAIRE DE STOCKS, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Madame BARANGER Catherine née SOUPFRON  
 ASSISTANTE DE DIRECTION, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Monsieur BARTHE Jacques  
 TECHNICIEN SUPERIEUR INFORMATIQUE, AREVA NC, PIERRELATTE.

Monsieur BASTIDE Bernard  
 INGENIEUR, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame BATTUFI Marie- Hélène  
 TECHNICIEN CONSEIL PRESTATIONS, CAF DU GARD, NIMES

Madame BAYLE Ghislaine  
 COMMERCANTE, RECA CEVENNES, ALES.

Monsieur BAYLE Marc  
 VENDEUR REPRESENTANT, RECA CEVENNES, ALES.

Madame BEAUME Véronique née GRIFO  
 SECRÉTAIRE, EXPANSIA, ARAMON.

Monsieur BELLAS Yves  
RESPONSABLE DE SERVICE, KLESIA DRH, PARIS.

Monsieur BELLOT Olivier  
CONSEILLER RETRAITE, CARSAI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame BENHMIDA Yamina  
AGENT DE SERVICE HOSPITALIER, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame BERNARD Chantal  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, INEO PROVENCE & COTE D'AZUR, AIX EN PROVENCE.

Monsieur BERTHELIER Alain  
MAGASINIER, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BERTINEAU Patrick  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOIS SUR CEZE.

Madame BINAS Florence née GHERBI  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur BONHOMME Alain  
CARISTE, SEAC GUIRAUD FRÈRES, TOULOUSE.

Monsieur BONNETT Miguel  
SPECIALISTE MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur BOTTREAU Christophe  
INGENIEUR, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame BOUCLIER Muriel  
ASSISTANTE COMMERCIALE, LAZARD SA, MANOSQUE.

Madame BOUVIER Anne-Marie  
INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame BROCHIER Sylvie née DELEAGE  
CONSULTANT GESTION PERSONNEL, SARL GTIP, NÎMES.

Madame BROCHOT Véronique née DELHOME  
AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEUCAIRE.

Madame BROSSARD Marie-Paule née FRAYSSE  
INGENIEUR, AREVA NP, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BROUILLARD Christine née LANTIER  
ASSISTANT DE DIRECTION, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame BRUN Anne-Marie née BERNADOU  
ADJOINT ADMINISTRATIF, CENTRE HOSPITALIER, LE VIGAN.

Madame BRUN Christine née ADEM  
CONDUCTEUR ABONNES, SAS MIDI PRINT, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame CABANEL Annie  
INFIRMIERE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur CABLAT Michel  
CADRE BANCAIRE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame CAMARA Françoise  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur CARMONA Henri  
TECHNICIEN DE RESEAUX, TRAVESSET, TEYRAN CEDEX.

Monsieur CASAT Daniel  
AGENT DE MAITRISE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE,  
VAUVERT.

Monsieur CASTANIE Jean-François  
RESPONSABLE MARKETING REGIONAL, SYNGENTA AGRO SAS, GUYANCOURT.

Monsieur CATOEN Bruno  
TECHNICIEN RADIOPROTECTION, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame CHANTREUIL Catherine née POLLART  
SECRETAIRE, CPAM DU GARJ, NIMES.

Monsieur CHASTELLAN Michel  
MEDECIN GENERALISTE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Madame CHEF Agnès née TURRA  
SECRETAIRE, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur CHRISTIN Philippe  
INGENIEUR CONSEIL, SYNGENTA AGRO SAS, GUYANCOURT.

Madame CLEMENT Elisabeth née CHARRAS  
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur COLLARD Jean-Marie  
AGENT DE MAINTENANCE, SERVICE GAZ, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame COLLIN Annie née CARTIER  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE, STRADAL, CERGY PONTOISE CEDEX.

Madame COTTINO Florence née QUINTIN  
GRAPHIC CHAIN OFFICIER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame COUDERT Sylvie  
RESPONSABLE EN PHARMACIE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur COURTES Thierry  
ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE, APPROVISIONNEMENT ELECTRIQUE D'AVIGNON.

Monsieur COUSTON Laurent  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame CUOZZO Patricia née GLAIZE  
GESTIONNAIRE PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame DARAGON Sylvie née SORIANO  
EMPLOYE DE BANQUE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame DE PALMA Carole née IPOUITO  
TECHNICIEN CONSEIL EN ACTION SOCIALE, CAF DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Monsieur DEBRIE Lionel TECHNICIEN  
ORDONNANCEMENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame DECHAMBRE née SALETTE Pascale  
CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI L R, MONTPELLIER.



Monsieur DELAIGUE Gérard  
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur DELMAS Daniel  
ELECTRO MECANICIEN, SARL PETIT, ALES.

Monsieur DELUBAC Jean-Christophe  
EMPLOYE MAGASIN, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Madame DEQUIDT Lucie  
RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES, OPTIROC, NIMES.

Monsieur DESFOURS Christian  
CARISTE, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur DI DOMENICO Bernard  
AGENT TECHNIQUE, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur DIJOUX Claude  
CONDUCTEUR D'ENGINS, VALERIAN SA, VEDENE CEDEX.

Madame DIRAISON-LAFOND Yannick  
GESTIONNAIRE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DUMAS Dominique  
CHAUFFEUR, EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE, VITROLLES CEDEX.

Monsieur DUMAS Thierry  
AGENT DE MATRISE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur DURAND Philippe  
CONDUCTEUR, INSTALLATIONS INDUSTRIELLES, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur DURAND Serge  
TECHNICIEN DE FORMATION, S. E. T. TRICASTIN, BOLLENE.

Monsieur DUVAL Benoit  
CHARGE DE PROJET, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur DUVAL Patrice  
CHARGE DE PROJET, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur EUSTACHE Hervé  
CHARGE D'AFFAIRES, CIMAT, LAUDUN.

Monsieur FAGEON Didier  
TECHNICIEN SUPERIEUR ETUDES, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, ISTRES.

Monsieur FLAMENT Yannick  
OUVRIER PAPETIER, FIBRE EXCELLENCE TARASCON, TARASCON.

Monsieur FLAUX Christian  
CHEF D'EQUIPE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur FLOUR Christophe  
AGENT DE SECURITE PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame FONTAINE Colette  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur FONTAINE Frédéric  
MACHINISTE/RELAIS DE GROUPE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur FOUCHIER Thierry  
MECANICIEN, CIMAT, LAUDUN.

Monsieur FOUQUE Eric  
AGENT D'ASSAINISSEMENT NUCLEAIRE, COFELY ENDFL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur FOURNIER Claude  
SUPERVISEUR RESSOURCES EN EAUX, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur FRANCOIS Christian  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF, NESTLE WATERS SERVICES, GARONS.

Monsieur GAMERO Jean-Michel  
TECHNICIEN, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Monsieur GARCIA Jean-Yves  
CADRE COMMERCIAL, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame GARCIA Sylvie née SOULIER  
SECRETAIRE MEDICALE, NIMES PATHOLOGIE, NÎMES.

Madame GAUSSENT Corinne  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CAF DU GARD, NIMES

Madame GELLY Sylvie  
COMPTABLE, NEXITY, BESANCON.

Monsieur GENTILI Claude  
INGENIEUR D'ETUDES EN ELECTRICITE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur GHE'ITI Alain  
AGENT TECHNIQUE, MAIRIE DE PONT SAINT ESPRIT, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur GIL RUBIO Rosario  
MECANICIENNE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur GILMERT Guy  
CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES, LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Madame GIREAUD-FERRAND Danièle  
ASSISTANTE DE DIRECTION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame GIROUD Denise  
CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GIVET Denis  
EMPLOYE DE BANQUE, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Monsieur GONZALEZ Christian  
LABORANTIN, SEAC GUIRAUD FRÈRES, TOULOUSE.

Madame GÖPPNER Corinne née CROUZET  
EMPLOYEE DE MAIRIE, MAIRIE, LAUDUN - L'ARDOISE.

Madame GOUDET Françoise née LOUCHE  
AGENT DE COLLECTIVITE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur GOUDET Philippe  
CARISTE, SEAC GUIRAUD FRÈRES, TOULOUSE.

Monsieur GOULARD Philippe  
SPECIALISTE QUALITE LABO, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GRANAT Alain  
OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame GRECII Elisabeth née TASTEVIN  
ASSISTANTE ADMINISTRATIF ET COMPTABILITE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE,  
NIMES.

Madame GRECO Fabienne née DUPOUY  
CADRE ADMINISTRATIF, ADREA MUTUELLE, BESANCON CEDEX.

Madame GROSSE Marie-Pierre  
ELECTRICIEN, SNEF, MARSEILLE.

Madame GUIDOU Martine  
GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame HAYS Christine  
CONTROLEUSE, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Monsieur HINDERSCHIETT Fabian  
RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur HODIMONT Patrice  
AGENT TECHNIQUE DE LABORATOIRE, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Monsieur HUBERT Patrice  
CARISTE SACHERIE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame JACUCCI Gisèle née UGHETTO  
ASSISTANTE DE CAISSES, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame JALABERT Françoise née CARPIN  
RESPONSABLE FICHIERS, INTERMARCHÉ LES ALLEMANDES, ALES.

Monsieur JEAN Pascal  
DIR.DPT.ANAL.&PILOT.RISQUES, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur JERRAOUI Bekkar  
RETRAITE, NIMES METROPOLE, NIMES CEDEX 9.

Madame KANDEL Valérie  
OUVRIERE DE PRODUCTION, EA LES MAGNANARELLES, CAISSARGUES.

Madame LAC Dominique née RECULLET  
RESPONSABLE SOUTIEN AU COMMERCE, BNP PARIBAS, PANTIN CEDEX.

Madame LAFORGUE Monique née GUILLEMAIN  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LAGOUTTE Patricia née SACHOT  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LAVAUD Elizabeth  
TECHNICIENNE RH, UGECAM, CASTELNAU LE LEZ.

Monsieur LAVERDURE Patrick  
RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Monsieur LE GALLO Thierry  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF./GESTION/FINANCE, DELIFRANCE S.A, AVIGNON.

Monsieur LEBRUN Eric  
TECHNICIEN TRAVAUX, SOCIETE AVIGNONAISE DES EAUX, AVIGNON.

Madame LEDUC Pascaline née SPATH  
TECHNICIENNE MAINTENANCE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame LEONARD Patricia  
TECHNICIEN LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LERAY Philippe  
CHEF DE SECTEUR, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE RH, SALON DE PROVENCE.

Monsieur LEYNAUD Norbert  
MANUTENTIONNAIRE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame LIAUDET- CASOLI Pascale  
ESTIMATRICE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur LOMBARDI Stéphane  
RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LOMBARDO Jean-Bernard  
AGENT DE MAINTENANCE, GAZ DEPANNAGE, NIMES.

Monsieur LORIOUX Sylvain  
AGENT DE SECURITE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LOUET Jean-Marie  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LUONG Thi Hieng née QUANG  
CONDITIONNEUSE, GEFPLAST SA., ARLES.

Madame MAGGIA Elisabeth née LUBRANO  
RESPONSABLE DE SECTEUR, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur MARCELLIN Joël  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MARI Pierre-Yves  
TECHNICIEN BUREAU TRAVAUX, SET TRICASTIN, BOLLENE.

Madame MARTELAT Véronique née RHODE-BERNARD  
SECRETAIRE-FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame MARTIN Chantal épouse LAURET  
AIDE SOIGNANTE DIPLOMEE, MAISON DE SANTE PROTESTANTE D'ALES.

Monsieur MARTIN Ludovic  
DIRECTEUR GENERAL DELEGUE, NUVIA PROCESS, BEAUMONT HAGUE CEDEX.

Monsieur MARTIN Vincent  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur MARTINET Eric  
CHEF D'EXPLOITATION, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELAITTE CEDEX.

Madame MARTINEZ Brigitte  
VENDEUSE, ARMAND THIERRY SAS, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur MARTINI Bruno  
ELECTRICIEN, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur MASSONNET Lionel  
TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MATTIELLO Roger  
ELECTRICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MAZZITELLI Jacques  
AGENT D'EXPLOITATION, AVIGNON TOURISME, AVIGNON.

Monsieur MELLINAS Miguel  
EMPLOYE COMMERCIAL AUTONOME, SIG'REST, TAVEL.

Madame MENDES Véronique née COULOMB  
CHEF D'EQUIPE REMPLAÇANT, ATS SAS, ALES CEDEX.

Monsieur MERAH Rachid  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame MGGIA Elisabeth née LUBRANO  
RESPONSABLE DE SECTEUR, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur MICHAULT Philippe  
PRERE'TRAITE, MSD FRANCE, COURBEVOIE CEDEX.

Monsieur MICHEL Eric  
OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame MICOLON DE GUERINES Claire née CHASSAGNETTE  
EMPLOYEE DE BANQUE, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Monsieur MILKOWSKI Pascal  
SUPERVISEUR TOLERIE, SAS. S E R C I, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

Madame MILOT Marie-Claude née BARRIO  
COMPTABLE, A.D.A.R., BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur MISSUD Norbert  
RESPONSABLE ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur MOISAN Thierry  
TECHNICIEN MAINTENANCE, ENDEL, NANTES.

Monsieur MOLINA José  
CHAUFFEUR PL, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur MONLEAU Michel  
TS BIOLOGIE (DUSP/LABM), CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame MONTAGNE Fabienne  
CONDUCTRICE ABONNE, SAS MIDI PRINT, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame MONTIALOUX Catherine  
PREPARATRICE DE TRAVAUX, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur MORENO Pierre  
DIRECTEUR DE SITE ADJOINT, ARGEDIS S.A., MARGUERITES.

Monsieur MORIN Jean-Claude  
CHAUFFEUR B.O.M., ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur MOSCARELLO Luciano  
SUPERVISEUR DES VENTES, GRACE PRODUITS DE CONSTRUCTION, LARNAUD.

Monsieur NIFL Jean-Michel  
CHARGE DE MISSION, BANQUE CILAIX DRH, AVIGNON.

Monsieur NOEL Alain  
RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE SYSTEMES, EXPANSIA, ARAMON.

Monsieur ODORICO Michaël  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur PACE Christophe  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard  
TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Monsieur PASCAL Jean-Marc  
CONDUCTEUR EXTRUDEUR, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur PAULIGNAN Vincent  
AGENT DE MAITRISE TECHNIQUE, CARFOS, MARTIGUES.

Monsieur PAUTREL Eric  
EMPLOYE ADMINISTRATIF, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur PILET Eric  
POLYVALENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame PELLIER Véronique née GELLY  
COMPTABLE MANDANTS, NEXITY, BESANCON.

Madame PEYTAVIN Ana-Maria née PEREZ  
CONDUCTEUR MACHINES ANNEXES, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur PHILIPPE Jacques  
CADRE TECHNIQUE, DASSAULT AVIATION, ISTRES.

Madame PICHETTO Laëtitia née BOITEAU  
EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Madame PIGNOL Ghislaine  
CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur PITIOT Thierry  
CONDUCTEUR PL, STEF TRANSPORT MONTPELLIER, VENDARGUES.

Madame PLA Maryse née AMAR  
FORMATRICE, CENTRE AFPA, NIMES.

Monsieur PLANTIN Pierre  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur PORRAS Philippe  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur POUYABAN Francis  
INGENIEUR, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur RAHO Bendehiba  
OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame RAHO Najet née CHAIBI  
OPERATEUR DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame RAOUX- MARTIN Agnès  
SECRETARE ASSISTANTE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RAVEL Jean-Michel  
AGENT DE GESTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur REBUFFAT Serge  
RESPONSABLE MOYENS INFORMATIQUES COM, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame REYNAUD Florence née PAULETTO  
PERSONNEL DE SERVICE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur RICHARD Gilles  
CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RIMASSON Stéphane  
COORDINATEUR TECHNIQUE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur RINAUDO Philippe  
ACHETEUR, MONCIGALE S.A.S., BEUCAIRE.

Madame RIVET Nathalie  
ASSISTANTE ADV, LAFARGE BETONS FRANCE, ALX EN PROVENCE.

Monsieur ROGEZ Pascal  
CONDUCTEUR CHANTIER, EIFFAGE CLEMESSEY, REIMS.

Monsieur ROMAGNE Franck  
DOCKER, SOMARSID, FOS SUR MER CEDEX.

Monsieur ROS Eddy  
CHEF DE CABINE PRINCIPAL, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Madame ROUCHE Nathalie née BASTIDA  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame ROUX Viviane née VARGIU  
ASSISTANTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame ROZIER Elisabeth née THERON  
ASSISTANT COMPTABLE CONFIRME, FIDUCIAL EXPERTISE, LA DEFENSE CEDEX.

Monsieur RUIZ José  
OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur SADOUDI Hamid  
TECHNICIEN APRES-VENTES, SANDVIK MINING AND CONTRUCTION FRANCE SAS,  
MEYZIEU CEDEX.

Monsieur SALZE Patrick  
OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur SCHWINN Michel  
CONDUCTEUR LIGNE, SOCODEL, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame SEGURA Marie-Paule  
ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur SERRE Claude  
BLACK BELT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur SIMONET Philippe  
GESTIONNAIRE ADMINISTRATION PAIE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame SIRVEN Marie-José née BELTRAN  
AGENT FONCTION SUPPORT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur SOLEFIROL Claude  
AGENT ATELIER, WILLIAM JONQUET S.A., ST CHRISTOL LEZ ALES.

Monsieur SOUSTELLE Ghislain  
CARISTE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame SOYER Sylvia née PEREZ  
RESPONSABLE D'UNITE PRE-PRODUCTION, CAF DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame SUPLIEN Catherine née GUIOT  
EMPLOYEE DE BANQUE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame TEYSSIER Dominique  
MEDECIN CONSEIL, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame THIBIVILLIERS Rufina née MORENO  
SECRETAIRE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur THOMASSOT Michel  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame TIMPERIO Isabelle  
EMPLOYEE D'ASSURANCES, AXA FRANCE, NANTERRE.

Monsieur TIOLET Jean-Marc  
DESSINATEUR, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur TOMAS Denis  
RESPONSABLE ACHATS, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTHONY CEDEX.

Madame TORREGROSA Marylin  
RESPONSABLE D'ENTREPOT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame TREILLE Valérie  
EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Monsieur TRIVES Bruno  
APPLICATEUR HYGIENISTE POLYVALENT, ISS HYGIENE ET PREVENTION, MARSEILLE.

Monsieur VALETTE Denis  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur VALSESIO Jean-Marc  
EMPLOYEE SAV, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur VANDEWEGHE Christian  
LANCEUR FEEDERISTE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur VEZINET Jean-Luc  
BOBINEUR, ELECTRO-MECANICIEN, SARL PETIT, ALES.

Madame VIDAL Estelle  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur VIGNAU Bernard  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.



Madame VINATY Martine née LEYNAUD  
RETRAITE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame VISSOUZE Marie-Christine née EVENO  
AGENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE, EUROVIA MEDITERRANEE, BAILLARGUES.

Monsieur YUNG René  
TECHNICO COMMERCIAL SEDENTAIRE, SONEPAR MEDITERRANEE, LYON CEDEX.

Monsieur ZANASNI Boucif  
PILOTE INSTALLATION, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Madame ZIDANE Malika née ALILI  
RESPONSABLE D'UN POINT VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES.

**Article 3 : La médaille d'honneur du travail échelon OR est décernée à :**

Monsieur ADOUANE Djamil  
REMPLAÇANT CHEF DE QUART, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur AGULHON Gil  
RESPONSABLE COMMERCIAL, DMBP, CHAMBERY CEDEX.

Madame ALGRE Martine née FAUQUE  
GESTIONNAIRE COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE PACA, MARSEILLE.

Monsieur ALLAIRE Jean-Marc  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ALLENNE Marie-Claude née DE LA TORRE  
ASSISTANTE DE DIRECTION, URSSAF DE L - R, MONTPELLIER.

Madame AMIGO Brigitte née ROUQUET  
GESTIONNAIRE MAITRISE DES RISQUES, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur AMPHOUX Frédéric  
AGENT COMMERCIAL, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur ANDRIUZZI Jean-Michel  
CHEF DE PROJET INGENIERIE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur ANGOUILLANT Philippe  
TECHNICIEN D'ATELIER, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur ARGANT Thierry  
CONTROLEUR DE TABLEAUX, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur ARNAUD Yves  
CARISTE MAGASINIER, EXIDE TECHNOLOGIES SAS, PARIS.

Monsieur ARNISSOLLE Didier  
OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ARRONDEAU Patrice  
COMPTABLE, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT.

Monsieur ASSENAT Raymond  
RONDIER EN PRODUCTION, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur AUGUSTE Dominique  
CHEF CARISTE, VINAIGRERIE DU MIDI, VAUVERT.

Monsieur BAGNOLS René  
CARISTE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame BANCILHON Patricia née RAFFO  
ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame BARANGER Catherine née SOUPERON  
ASSISTANTE DE DIRECTION, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Madame BARLEON Geneviève  
AGENT TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Madame BARONNET Bernadette née LEMAIRE  
PROFESSEUR DE YOGA, GROUPEMENT POUR LA PRATIQUE DU YOGA, NÎMES.

Madame BARRE Corinne née HAMEAU  
OPERATRICE NI, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BELIN Philippe  
DIRECTEUR CENTRES DE SOLUTIONS DES SI AI, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE,  
ANTHONY CEDEX.

Madame BERTHET Florence née VEZON  
EMPLOYE ADMINISTRATIF, URSSAF DE L-R, MONTPELLIER.

Monsieur BERTINEAU Patrick  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE

Monsieur BIANCHI Claude  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BIETRY Sylvia née FERRAND  
AGENT DE GESTION CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BONADEO Patrick  
CHÛF DE QUART PRODUCTION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame BONFILS Maria-Luisa née BENED  
TECHNICIENNE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur BONNET Jean-Marc  
TECHNICIEN DE TRAITEMENT, LYONNAISE DES EAUX - GROUPE SUEZ, BEZIERS.

Monsieur BONZI Patrick  
INSPECTEUR CORPOREL ASSURANCES, GMF, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur BORNE Philip  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame BOUCLIER Muriel  
ASSISTANTE COMMERCIALE, LAZARD SA, MANOSQUE.

Madame BOUDIN Carole née SERYLO  
MONTEUR VENDEUR OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER  
CEDEX 2.

Madame BOUISSON Brigitte  
REFERENT TECHNIQUE PRESTATIONS, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame BOURGOIN Myriam née GIROLA  
RESPONSABLE ADJOINT D'UNITE, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BOUVIER Christiane née GASQUET  
BIBLIOTHECAIRE, MAIRIE, GENERAC.

Madame BOUVIER Myriam  
PREPARATRICE DE COMMANDES, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BRAHIC Jean-Jacques  
TECHNICIEN APRES-VENTE, SANDVIK MINING AND CONTRUCTION FRANCE SAS,  
MEYZIEU CEDEX.

Monsieur BRUN Jean-Philippe  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur BRUNEL Alain  
CONSEILLER CLIENTELE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur BRUNEL Jean-André  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BUTERA Jacques  
AGENT DE SERVICE ET SURETE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur CANDEL Michel  
TECHNICIEN BUREAU TRAVAUX, AREVA TRICASTIN, BOLLENE CEDEX.

Monsieur CAPEL Henri  
CHAUFFEUR DE BENNES, NIMES METROPOLE, NIMES CEDEX 9.

Monsieur CASAT Daniel  
AGENT DE MAITRISE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE,  
VAUVERT.

Monsieur CASTEL Eric  
CHEF DE SERVICE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Madame CATALANO Marie-Hélène née DE SAN NICOLAS  
TECHNICIEN DE FABRICATION, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame CHAMPEAU Marie-Andrée née BERNARDINI  
REFERENT TECHNIQUE RECOUVREMENT DES CREANCES, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur CHARPAIL Gérard  
TECHNICIEN, EURODIF PRODUCTION, PIERRELATTE.

Madame CHAZALON Sylvie née PAES  
AGENT TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Madame CHEVALIER Isabelle  
MONTRICE, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame CHRISTIN Françoise née CHARANCON  
SECRETAIRE DE DIRECTION, AREVA NC, COURBEVOIE.

Madame CLAVEL Corinne  
CADRE INFIRMIER, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur CLERC Christian  
RESPONSABLE EXPLOITATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur COLLIN Jan-Lou  
AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEUCAIRE.

Monsieur COLOMBET Serge  
 CONTROLEUR PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame CONFORT Edith née JUERY  
 AGENT DE PROPRIETE, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame COURTOIS Nadine née MONTANES  
 REFERENT TECHNIQUE RECOUVREMENT DES CREANCES, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur COUSTON Laurent  
 INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame CUELLE Nicole née VIGE  
 ASSISTANTE DE DIRECTION, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame CUNNAC Corinne  
 CHARGEE DE COMMUNICATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame DANTILLE Isabelle née PARAYRE  
 SECRETAIRE CONFIRMEE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DANTILLE Serge  
 TECHNICIEN, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur DE LA PEINE François  
 RESPONSABLE DE SECTEUR, S.P.I.T., BOURG LES VALENCE CEDEX.

Monsieur DELAIGUE Gérard  
 ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Madame DELUBAC Christiane  
 OPERATRICE EN CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame DENIS Daisy née BENOIT  
 ADMINISTRATIF DE PRODUCTION, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Madame DESANNAUX Catherine née GONON  
 GESTIONNAIRE CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
 MONTPELLIER.

Madame DEWEZ Chantal  
 ASSISTANTE SECRETAIRE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame DIRAISON-LAFOND Yannick  
 GESTIONNAIRE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DONATELLA Gilbert  
 APPLICATEUR HYGIENE ET PREVENTION, ISS HYGIENE ET PREVENTION, MARSEILLE.

Madame DUMAS Maryline  
 ANALYSTE PROGRAMMEUR, CARM DU SUD EST, ALES.

Madame EL-ZHAR Mina née SANKOUR  
 MONTRICE N2, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur ENTREVAN Daniel  
 RESPONSABLE FUMISTERIE, FERROPEM, LAUDUN.

Madame ESPAZE Marie-Laure  
 ANALYSTE LABORATOIRE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Madame ESPINOSA Nathalie  
 OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame FABRE Anne-Jeanne  
AGENT DE PLANIFICATION, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Madame FABRE Marylise  
EMPLOYEE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur FAIZONE José  
OPERATEUR DE FABRICATION, AREVA NP, PIERRELATTE CEDEX.

Madame FAVAND Véronique  
ASSISTANTE STATISTIQUES, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame FERRAND Chantal  
RESPONSABLE DE SERVICE, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur FRANCONI Gisberto  
OUVRIER D'USINE FILEUR, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur GABET Eric  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur GAMERO Jean-Michel  
TECHNICIEN, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Monsieur GARCIA José  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur GHETTI Alain  
AGENT TECHNIQUE, MAIRIE DE PONT SAINT ESPRIT, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur GIRAUD Jean-Luc  
CHAUFFEUR, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SALON DE PROVENCE CEDEX.

Monsieur GONCALVES Christian  
MECANICIEN, SAS SONET, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur GRANAT Alain  
OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame GRIVET Chantal  
HOTESSE, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame GUENOT Joséphine née ALVAREZ  
INFIRMIERE DE, CARM DU SUD EST, ALES.

Madame GUIDOU Martine  
GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GUIGUE Régis  
COORDINATEUR MAINTENANCE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur HATOU Mohamed  
CONDUCTEUR D'ENGIN, EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE, VITROLLES CEDEX.

Monsieur HENRIEY Pascal  
INGENIEUR, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Madame HERNANDEZ Marie-Laure née MOUTON  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur HTEL Philippe  
CHEF DE DEPARTEMENT, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame HIEL-BERAUD Chantal  
CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur HUGON Eric  
AGENT DE MAITRISE, MINET, SAINT-CHAMOND.

Madame JACOBO Marie-José née ASENCI  
MONTEUR VENDEUR OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER  
CEDEX 2.

Monsieur JACQUET Philippe  
POINTEUR CERTIFIEUR RECEPTION, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, NIMES.

Monsieur JOLI Philippe  
MAGASINIER, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur JOUDRIER Patrick  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur JULIEN Jean-Marc  
CONSEILLER CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.

Monsieur LABBE Pascal  
CHARGE DE REGLEMENT, GMF, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur LABROUVE Fabrice  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LACROIX Hervé  
CARISTE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame LAGORCE Dominique  
EMPLOYEE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur LAGOUTTE Jean-Claude  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LAUDUN Elisabeth  
CONSEILLER CLIENTELE, CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE, EVRY CEDEX.

Monsieur LAVERDURE Patrick  
RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Monsieur LAVIGNE Michel  
OUVRIER, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur LE PAPE Patrice  
CHARGE D'OPERATIONS, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LEBAUDY Laurent  
AMDE PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Madame LEBRAND Graziella née LEONE  
OPERATRICE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LEBRUN Eric  
TECHNICIEN TRAVAUX, SOCIETE AVIGNONAISE DES EAUX, AVIGNON.

Monsieur LEROY Pascal  
CHIEF DE SERVICE, VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT, NANTERRE CEDEX.

Madame LIBRAD Michelle née BARNIER  
OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur LIMOUSIN Jacques  
MAGASINIER, SAS. S E R C I, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

Madame LOBBEE Michèle née MARQUES  
CONSEILLERE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur LOMBARDO Jean-Bernard  
AGENT DE MAINTENANCE, GAZ DEPANNAGE, NIMES.

Monsieur LORIOUX Sylvain  
AGENT DE SECURITE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MAILLET Noël  
RESPONSABLE D'EXPLOITATION, LAFARGE GRANULATS SUD, MONTAGNY.

Monsieur MAKHLOUF Mohamed  
CHEF D'EXPLOITATION, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MALYEUX Jérôme  
RESPONSABLE REVETEMENT ADJOINT, ATS SAS, ALES CEDEX.

Madame MANCHELIN Katia  
CONSEILLER INSERTION, POLE EMPLOI DIRECTION REGIONALE PACA, MARSEILLE.

Monsieur MARCHENAY Patrick  
CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame MARTIN Chantal épouse LAURET  
AIDE SOIGNANTE DIPLOMEE, MAISON DE SANTE PROTESTANTE D'ALES.

Monsieur MARTINET Eric  
CHEF D'EXPLOITATION, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE CEDEX.

Madame MARTINEZ MATEO Espérance  
EMPLOYE ADMINISTRATIF SPECIALISE, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD,  
VENDARGUES.

Monsieur MATTIELLO Roger  
ELECTRICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MAZELLIER Philippe  
ACHETEUR, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame MEDINA Nadine née TASTEVIN  
CONTROLEUR DE CHANTIER, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MELLINAS Miguel  
EMPLOYE COMMERCIAL AUTONOME, SIG'REST, TAVEL.

Monsieur MENGUY Patrick  
CONTROLEUR QUALITE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame MICHELS Catherine née MAUBOUSSIN  
SECRETAIRE MEDICALE, CARMi DU SUD EST, ALES.

Monsieur MIELOCH Georges  
COMMERCIAL, REEL SAS, ST CYR AU MONT D'OR.

Madame MILKOWSKI Elisabeth  
CADRE, AXENS ITP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame MILOT Marie-Claude née BARRIO  
COMPTABLE, A.D.A.R., BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame MOLLA Sylvie  
RESPONSABLE LABORATOIRE, SITA - FD, PARIS LA DEFENSE.

Monsieur MONLEAU Michel  
TS BIOLOGIE (DUSP/LABM), CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame MOREAU Corinne  
EMPLOYEE, AXA FRANCE, NANTERRE.

Monsieur MORIN Jean-Claude  
CHAUFFEUR B.O.M., ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.

Monsieur MOULIERAC Gérard  
GESTIONNAIRE DE CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.

Madame MUNOZ Isabel  
AGENT QUALITE CONTROLE PRODUIT FINI N2, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur NERCE Eric  
CONSEILLER DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame NICOULEAU Christine  
TECHNICIEN REFERENT ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame NOUGUIER Evelyne née CONTE  
ADJOINT TECHNIQUE, MAIRIE, JONQUIERES-SAINT-VINCENT.

Monsieur OMS Didier  
MAGASINER, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame PADILLA Marie Line  
AIDE SOIGNANTE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur PAGES Frédéric  
CONVOYEUR DE FONDS, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard  
TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Madame PASSITCHOUK Aurore née FERNANDEZ  
AIDE-SOIGNANTE, CSSR LES JARDINS, ANDUZE.

Monsieur PAULIGNAN Vincent  
AGENT DE MAITRISE TECHNIQUE, CARFOS, MARTIGUES.

Madame PETRIER Myriam née BIANCOLINI  
CORRESPONDANT A L'ACCUEIL, MSA DU LANGUEDOC, MONTPELLIER.

Monsieur PEYRAQUE Rémy  
RETRAITE, MAIRIE, LAUDUN - L'ARDOISE.

Monsieur PEYROLLE Florian  
ASSISTANT QUALITE SURETE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur PEYROUSE Jean-Yves  
TECHNICIEN DE LABORATOIRE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.



Madame PIRON Marie-José  
TECHNICIEN PPI, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur PLANTIN Pierre  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur POESY Jean-Paul  
RESPONSABLE COMMERCIAL, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Monsieur POISSENOT Jean-Marie  
CHIEF D'ATELIER DE PRODUCTION, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur POMARES Michel  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur POUDEVIGNE Christian  
RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur POUYABAN Francis  
INGENIEUR, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur PRADIER Jean-Paul  
GESTIONNAIRE CLIENT PARTICULIER, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame QUEROL Elise  
SECRETAIRE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur QUEYRANNE Bruno  
CONDUCTEUR D'ENGINS, LAFARGE GRANULATS SUD, MONTAGNY.

Mademoiselle QUIJADA Yolande  
ASSISTANTE SERVICE APPRO., CERP - RHIN RHÔNE MÉDITERRANÉE, NÎMES.

Monsieur QUILES Patrick  
TECHNICIEN, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Monsieur RAHALI Ali  
CHAUFFEUR MONTEUR, INEO RESEAUX HAUTE TENSION, VILLEURBANNE CEDEX.

Monsieur RAMEAUX Régis  
DIRECTEUR D'AGENCE, BANQUE CHAIX DRI, AVIGNON.

Madame RAOUX- MARTIN Agnès  
SECRETAIRE ASSISTANTE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RETAMOSA Jean-Albert  
MOULEUR, SEPR, VEDENE CEDEX.

Monsieur REYROLLE Florian  
ASSISTANT QUALITE SURETE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame RICHARD Pascale née PETIT  
TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RICHARD Patrick  
OPERATEUR LECTRA, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame ROBERT Laurence  
REFERENT TECHNIQUE CPAM, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame ROBERT Martine  
CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur ROMERY Didier  
RESPONSABLE COMMERCIAL, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur ROUSSEAU Patrick  
RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame ROUX Anne-Marie  
TECHNICIENNE PRINCIPALE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ROUX Betty  
PREPARATRICE DE COMMANDES N2, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame ROUX Viviane née VARGIU  
ASSISTANTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame ROUYRE Catherine née LAPIERRE  
AGENT, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur RUE Patrice  
TECHNICIEN HAUTEMENT QUALIFIE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON,  
MONTPELLIER.

Monsieur SABATIER Michel  
MECANICIEN, SARL GUY ROUX, ALES.

Monsieur SABATIER Rémi  
TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur SACQUEPET Michel  
RESPONSABLE MOYENS GENERAUX, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur SALANIE Olivier  
INFORMATICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame SCHAEFFNER Elisabeth née GUERRE  
ASSISTANTE, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Madame SCHNEIDER Mireille née RAYNAUD  
SECRETAIRE MEDICALE, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur SCHWINN Michel  
CONDUCTEUR LIGNE, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame SIMMERMANN Christine  
ORGANISATEUR, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame STANTINA Corinne née DELAUNAY  
RESPONSABLE DE PRODUCTION, CNAS, GUYANCOURT CEDEX.

Monsieur SUAU Daniel  
OUVRIER QUALIFIE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur TERLECKI Thierry  
FONDEUR, A'S SAS, ALES CEDEX.

Madame TEYSSIER Dominique  
MEDECIN CONSEIL, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur TEYSSIER Joël  
SURVEILLANT, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur THOMASSOT Michel  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VALERO Annie née DEROUCH  
AGENT TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE, CARMU DU SUD EST, ALES.

Monsieur VERDILLAN Robert  
PILOTE INSTALLATION, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Monsieur VEZINET Jean-Luc  
BOBINEUR, ELECTRO-MECANICIEN, SARL PETIT, ALES.

Monsieur VIDAL François  
CONSEILLER COMMERCIAL, LA MONDIALE GROUPE, MONS EN BAROEUL.

Monsieur VIGNAU Bernard  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur VIGNE Alain  
RESPONSABLE COMMERCIAL, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Madame ZIDANE Malika née ALILI  
RESPONSABLE D'UN POINT DE VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES

**Article 4: La médaille d'honneur du Travail GRAND OR est décernée à:**

Monsieur AIT AHMED Magia  
OUVRIER ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Madame AMATO Nicole  
SECRETARE COMPTABLE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur ARNAUD Yves  
CARISTE MAGASINIER, EXIDE TECHNOLOGIES SAS, PARIS.

Monsieur BEAUMET Régis  
OPERATEUR PROCESS RESSOURCES EN EAUX, NESTLE WATERS SUPPLY SUD,  
VERGEZE.

Monsieur BEGAUD Philippe  
AGENT DE RADIOPROTECTION, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BERTHUIT Catherine  
REFERENT TECHNIQUE PRESTATIONS, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Monsieur BESSIERES Urbain  
ELECTRICIEN, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur BLACHE Alain  
CHEF D'EQUIPE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Madame BOISSEUIL Marie-France née FILLOUX  
CHARGE DE RESSOURCES HUMAINES, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE  
CEDEX.

Mademoiselle BOULLE Claude  
OUVRIERE ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Madame BRIGNANO Monique  
TECHNICIEN REFERENT ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BRINGER POMA Claudine  
AUXILIAIRE DE PURICULTURE, CAF DU GARD, NIMES.

Madame BROCARD Anne-Marie née JEANVOINE  
DIRECTRICE D'AGENCE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame CARREAU Claire née GRANIER  
OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur CARRIERE Jean-Michel  
SPECIALISTE FONCTION SUPPORT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame CASALINI Sylvie née ROMAN  
CONDUCTEUR ECH.2, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur CAZORLA Yves  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur CHANARD Michel  
TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame CHAPON Claudine née TRAVERSIER  
CONTROLEUSE, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Mademoiselle CHARDES Michèle  
OUVRIERE ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Monsieur CHARMASSON Jacky  
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame CHARMASSON Régine née BERNARD  
OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur CHARPAIL Gérard  
TECHNICIEN, EURODIF PRODUCTION, PIERRELATTE.

Madame CHAUFFARD Brigitte née VIELJEUF  
TECHNICIENNE EXPERIMENTE ALLOCATAIRE, POLE EMPLOI LANGUEDOC  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame CHAUMETTE Brigitte  
SOUS DIRECTRICE ACTION SOCIALE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur CHAZALLET Charles  
EMPLOYE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur COLLIGNON Alain  
CHEF DE MADRONE P1, ACOR, VAUVERT.

Madame COPPEL Dominique  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE COMPTABILITE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE,  
NIMES.

Madame COSTANTINO Christiane née GLEIZON  
CONSEILLER EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame COURROYE Danielle née BATAILLER  
RESPONSABLE TECHNIQUE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur CROISSANT Alain  
INGENIEUR SURETE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame DALLE FRAÏTTE Marie-Aude  
RETRAITEE, CREDIT FONCIER, CHARENTON.

Madame DE ROBERT DE BOUSQUET Sylvie  
CONDUCTEUR ECH 3, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur DELAIGUE Gérard  
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Madame DELUBAC Corine  
GESTIONNAIRE RH, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur DESCOURS Jean-Luc  
CAVISTE HAUTEMENT QUALIFIE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Madame DESPREAUX Corinne née MARTIN  
TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame DEVIN Michèle  
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Monsieur DUBOIS Philippe  
AGENT, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DUMAS Jean-Paul  
COORDINATEUR FORMATION ET ORGANISATION, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame DUPONT Sylvia née RAYNAUD  
COMPTABLE, VERGEZALI SAS - SUPER U VERGEZE, VERGEZE.

Madame ETIENNE Maryline  
EMPLOYE LOGISTIQUE QUA. LOG. NIV.2D, AUCHAN LOGISTIQUE NIMES, NIMES.

Madame ETTORI Sylviane née COUTELAS  
MANAGER OPERATIONNEL, CARMi DU SUD EST, ALES.

Monsieur FABRE Alain  
ASSISTANT RECEPTION, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame FABRE Anne-Jeanne  
AGENT DE PLANIFICATION, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Monsieur FEGHOUL Mohamed  
OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur FERRER Jean-René  
COMMERCIAL, TRANSGOURMET MEDITERRANEE, ST MARTIN DE CRAU.

Madame FORGES Marie-Pierrette  
STATISTICIENNE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame FUSTER Angéla née PANDOCCHII  
HOTESSE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur GALOFFRE Jacky  
AGENT D'EXPLOITATION B.F., NESTLE WATERS SERVICES, GARONS.

Madame GALVES Danièle née RIGOT  
TECHNICIEN EXPERIMENTE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GARREI Bruno  
ASSISTANT DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur GAUCHERAND Patrick  
OUVRIERE ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Madame GERIS Marie-Pierre née MARCET  
CONSEILLER CLIENTELE PARTICULIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur GIL Roger  
MAGASINIER, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur GILLI Daniel  
COORDINATEUR TECHNIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GIRAUD Jean-Luc  
CHAUFFEUR, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SALON DE PROVENCE CEDEX.

Monsieur GONCALVES Christian  
MECANICIEN, SAS SONET, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur GRAHAM-FONSECA Hermés  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur GRANAT Alain  
OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL

Madame GRIEBEL Rose  
COMPTABLE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur GRIFFON Eric  
OUVRIER ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Monsieur GUERCE Patrick  
TECHNICIEN AJUSTEUR, REEL SAS, ST CYR AU MONT D'OR.

Madame GUIDOU Martine  
GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GUILLAUMET Eric  
OPERATEUR MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GUILLEMAIN Serge  
CARISTE SACHERIE ET CONDITIONNEMENT, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur HARO Ghislain  
CHARGE DE MISSION, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur HAVREZ Marc  
TECHNICIEN, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame HOARAU Marie-Ange née RIQUELME  
MONTEUR VENDEUR OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER

Madame JAQUET Mireille née DAMOUR  
TECHNICIEN DE PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur JEANBLANC Claude  
TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur JODAR Martin  
PROFESSIONNEL DE FABRICATION, GREIF FRANCE S.A.S., LAUDUN.

Monsieur JOUBE Jacques  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame LAFONT Dominique  
EQUIPIERE DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame LAMOUR Jocelyne née CLEDIC  
AGENT COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur LANNET Jean-Louis  
OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LAVERDURE Patrick  
RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Monsieur LEDRAPPIER Philippe  
CHEF DE CHANTIER, ENDEL SAS, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LEMELTIER Hubert  
CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL, CARREFOUR SYSTEME D'INFORMATION, MASSY CEDEX.

Monsieur LICIMI Marc  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LIMOUSIN Jacques  
MAGASINIER, SAS S E R C I, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

Monsieur LOBIER Thierry  
TECHNICIEN DE CHANTIER, NEXANS FRANCE, PARIS.

Monsieur MAIRE Eric  
EMPLOYE, MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS, MONTARGIS.

Monsieur MEDJAOURI Abdelkader  
MONTEUR, EIFFAGE ENERGIE TRANSPORT & DISTRIBUTION, CERGY PONTOISE.

Monsieur MELAREDE Christian  
MAÇON, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Madame MENDEZ Marie-José née SANCHEZ  
COMPTABLE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame MILESI Fabienne  
MANAGER RAYON CAISSE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Madame MILOT Marie-Claude née BARRIO  
COMPTABLE, A.D.A.R., BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur MORILLON Bernard  
RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MOURRE Gaby  
RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MULLER Guy  
MECANICIEN, APELEM DMS GROUP, NIMES.

Monsieur NOGUES Michel  
CONSEILLER FINANCIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame PADILLA Marie Line  
AIDE SOIGNANTE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard  
TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Madame PELLISSIER Gismonde née ARDUN  
 SECRETAIRE COMPTABLE, CRAMBADE, CAISSARGUES.

Monsieur PEYRO Patrick  
 TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA CADARACHE, SAINT PAUL-LEZ-DURANCE.

Monsieur PLANTIN Pierre  
 TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame PONS Marie-Hélène née PRADEILLE  
 AGENT ADMINISTRATIF OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD,  
 MONTPELLIER CEDEX 2.

Monsieur POUCHOL Bernard  
 PRERETRAITE, AREVA EURODIF PRODUCTION, PIERRELATTE.

Monsieur POUGENC Gilbert  
 AGENT PORTUAIRE, PORT DE PLAISANCE DE PORT CAMARGUE, LE GRAU DU ROI.

Madame RANCHE Catherine  
 OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame REDON Hélène née MAHIQUES  
 EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Madame REINERO Chantal  
 MANUTENTIONNAIRE PRODUITS PHARMACEUTIQUE, C.E.R.P. RHIN RHONE  
 MEDITERRANEE, LE PONTET.

Monsieur RENARD Marc  
 CHARGE DE PROJET, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame REVIRE Chantal  
 OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame REY Claudine née PUCCINI  
 AGENT DE SERVICE AQS3, SUD SERVICE SAS, CASTELNAU LE LEZ CEDEX.

Madame RIEU Marie- Chantal née GOURDOUZE  
 CAISSIERE, INTERMARCHÉ LES ALLEMANDES, ALES.

Monsieur RODRIGUEZ Alexis  
 RADIOPROTECTIONNISTE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur ROMIEUX Didier  
 CHIEF D'ATELIER, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur ROUVIERE Yannick  
 TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ROUX Françoise  
 COMPTABLE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame SABATIER Martine née GRECO  
 AGENT ADMINISTRATIF, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur SABATIER Rémi  
 TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur SADARGUES Jean-Marie  
 TUYAUTEUR, ENDEL, NANTES.



Monsieur SALGUES Eric  
AGENT LOGISTIQUE, L'EUROPEENNE D'EMBOUTEILLAGE, CHATEAUNEUF DE  
GADAGNE.

Madame SAN MICHELE Sylvie née MELLET  
ASSISTANTE COMMERCIALE ENTREPRISES, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT,  
MARSEILLE.

Madame SAN TI AMANTINI Patricia née LARIVIERE  
CHARGEE DE CLIENTELE, GMF, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur SCOTTO DI VETTIMO Yves  
AS2, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur SEMPERE Erick  
TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame SERRANO Christine née RABIER  
OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur SERRE Claude  
TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame SOUFFLETEAU Marie-José née LATOUR  
ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Madame TEISSIER Monique née POINT  
PILOTE, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Monsieur TESTUD Serge  
COMMERCIAL, TRANSGOURMET MEDITERRANEE, ST MARTIN DE CRAU.

Madame THERAL Myriam née THEROND  
DIRECTEUR AGENCE MULTIMARCHES, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-  
ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur THOMASSOT Michel  
INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur TOURNIER Eric  
CHAUDRONNIER, COFLY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur VALANTIN Denis  
RETRAITE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame VEYSSEYRE Bernadette née BALDINI  
OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame VIALA Claude née RAYMOND  
REFERENT TECHNICIEN ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame VIDAL Chantal née REVERSAT  
COMMERCIALE, NEXANS FRANCE, PARIS.

Monsieur VIGNAU Bernard  
INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VIGOUROUX Hélène  
OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.


Monsieur ZARAGOZA Didier  
TECHNICIEN MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame ZIDANE Malika née ALLI  
RESPONSABLE D'UN POINT DE VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES

**Article 5: Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale du Gard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.**

Nîmes le **6 MARS 2017**

Le Préfet



Didier LAUGA

Préfecture du Gard

30-2017-03-10-001

AP modificatif composition CSS SYNGENTA du 10 mars  
2017

*arrêté préfectoral modifiant la composition de la CSS de SYNGENTA à AIGUES VIVES*

Préfecture

NIMES, le 10 MARS 2017

Direction des Collectivités  
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales  
Réf : DCDL/BPE – DL/2017

## ARRETE N°

portant modification de la composition de la commission de suivi de site (CSS)  
dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA Production France SAS  
sur les communes d'Aigues-Vives, Mus et Gallargues-le-Montueux

Le préfet du Gard,  
Chevalier de la légion d'honneur,

**VU** le code de l'environnement, et notamment ses articles L125-2, L125-2-1, L515-8, R125-8-1 à R125-8-5 et D125-29 à D125-34 ;

**VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

**VU** le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2014260-0001 du 17 septembre 2014 modifié portant création d'une commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA Production France SAS sur les communes d'Aigues-Vives, Mus et Gallargues-le-Montueux ;

**VU** le message de Mme Céline THORE, responsable QHSE de la société SYNGENTA à Aigues-Vives en date du 27 février 2017, complété le 6 mars 2017, informant le préfet de la désignation de nouveaux représentants des salariés de la société SYNGENTA suite aux élections professionnelles ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder au remplacement des membres de la commission qui ont cessé d'exercer les mandats au titre desquels ils avaient été désignés ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

La commission de suivi de site est composée comme suit :

#### Collège « Administrations de l'Etat » :

Le préfet du Gard, ou son représentant,  
 Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant,  
 Le directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant,  
 Le chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant,  
 Le directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant,  
 Le chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant,

#### Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »:

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Commune d'Aigues-Vives	M. Jacky REY	Mme Myriam ANGEVIN
Commune de Mus	M. Gérard DUPLAN	Mme Camino SASTRE MAGRO
Commune de Gallargues-le-Montueux	M. Freddy CERDA	M. Jean-Claude BOUAT
Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle	M. Philippe FOURNIER LEVEL M. René BALANA	Mme Brigitte MIRANDE M. Daniel JULIEN
Conseil Départemental	M. Christian VALETTE	Mme Maryse GIANNACCINI

#### Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée » :

Associations ou riverains	Titulaires	Suppléants
Société de Protection de la Nature	M. Yves AURIER	M. Christian CAMELIS
Riverains	M. Michel TUDELA M. Ludovic MARECHAL M. Philippe LETRILLARD	M. Denis GOELLNER M. Michel GEHANT M. BONFILS Claude

**Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant » :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Arturo ASTRAY, Directeur	M. Olivier PANSANEL, responsable Sécurité
Mme Céline THORE, responsable QHSE	Mme Caroline JEAN, chef d'atelier
M. Thierry OZIL, responsable service de production	M. Bruno BARDELETTI, chef d'atelier
M. Sylvain MAGNAUDEIX, responsable service Ingenierie	M. Jean-Marie POISSENOT, chef d'atelier
M. Michel KASZUBA, responsable service Logistique	M. Jean MARTINEZ, chef d'atelier
M. Alain FOURNET, assistant Qualité Environnement	Mme Laurence DELEPORTE, manager de la performance

**Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée » :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Mme Solenne GOUTORBE, membre du CE</b>	M. Patrice LAMBERT, membre du CE, délégué du personnel
M. Patrick BENEZECH, membre du CE	M. Pascal ZARAGOZA, membre du CE, délégué du personnel
M. Laurent MARTORANA, membre du CE, délégué du personnel	M. André CHABAUD, membre du CE et du CHSCT, délégué du personnel
M. Laurent VERRIEUX, membre du CE et du CHSCT, délégué du personnel	<b>M. Sylvain ESPAZE, membre du CE, délégué du personnel</b>
M. Didier HERMELLE, membre du CE et du CHSCT, délégué du personnel	<b>M. Maxime CLERC, membre du CE, délégué du personnel</b>
M. Arthur GANDELOT, membre du CHSCT	

**ARTICLE 2**

La durée du mandat des membres de la commission est fixée à cinq ans à compter du 17 septembre 2014.

Chaque membre peut mandater l'un des membres de la commission pour le remplacer en cas d'empêchement. Un membre peut recevoir deux mandats au plus.

Tout membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

**ARTICLE 3**

La CSS de la société SYNGENTA est présidée par Monsieur Jacky REY, maire d'Aigues-Vives.

**ARTICLE 4**

Le secrétaire général de la préfecture du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et dont une copie sera adressée aux membres de la commission de suivi de site.

Le préfet,

P/ Le Préfet,  
Le Sous-Préfet d'Alès,

**Olivier DELCAYROU**

Prefecture du Gard

30-2017-03-10-002

APPP pour étude de sol

*autorisation de pénétrer dans des propriétés privées dans le cadre d'une ZAC à Rodilhan*





PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières

Nîmes, le 10 MARS 2017

**commune de Rodilhan : réalisation de la ZAC « Rodilanum »  
demande d'autorisation de pénétrer sur des parcelles privées sollicitée par la Société  
Publique Locale d'Aménagement AGATE**

**ARRETE N°**

**portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées**

**Le préfet du Gard, chevalier de la légion d'honneur**

**Vu** la loi du 29 décembre 1892 modifiée relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics, et notamment son article premier ;

**Vu** la loi du 6 juillet 1943 modifiée, relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères ;

**Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Rodilhan du 2 août 2016, approuvant le bilan de la concertation ainsi que le dossier de création de la ZAC « Rodilanum » ;

**Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Rodilhan du 7 décembre 2016, approuvant le contrat de concession d'aménagement à venir avec la Société Publique Locale d'Aménagement et Gestion pour l'Avenir du Territoire AGATE dans le cadre de la réalisation de la ZAC « Rodilanum » ;

**Vu** la demande présentée le 31 janvier 2017, par la Société AGATE, liée par convention à la mairie de Rodilhan, en vue d'autoriser son personnel et celui des entreprises mandatées par elle, à pénétrer dans les parcelles privées incluses dans le périmètre de l'opération, aux fins d'y mener différentes études nécessaires à l'ajustement définitif du projet ;

**Considérant** la nécessité pour la Société AGATE de pénétrer dans les propriétés privées pour y effectuer cette opération ;

**Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard ;

## ARRETE

### Article 1 :

Les agents de la SPL AGATE ainsi que le personnel des entreprises mandatées par elle, sont autorisés, sous réserve du droit des tiers, à pénétrer dans les propriétés privées comprises dans le périmètre de l'opération, aux fins d'y mener plusieurs interventions (levées topographiques, sondages géologiques mineurs...), dans le cadre d'une étude de sol.

À cet effet, ils pourront pénétrer dans les propriétés privées closes ou non closes (sauf à l'intérieur des maisons d'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier, y réaliser l'étude géotechnique avec des sondages de sol et, le cas échéant, y entreposer le matériel nécessaire.

Ces opérations sont autorisées sur la commune de Rodilhan.

L'introduction des agents ne peut être autorisée à l'intérieur des maisons d'habitation ; dans les autres propriétés closes, elle ne peut avoir lieu que cinq jours après notification au propriétaire, ou, en son absence, au gardien de la propriété.

### Article 2 :

La présente autorisation n'est valable qu'après avoir été affichée pendant au moins 10 jours à la mairie de Rodilhan.

Chacun des agents de SPL AGATE (ou des entreprises mandataires) chargés des études sur le terrain sera muni d'une copie du présent arrêté qu'il sera tenu de présenter à toute réquisition.

### Article 3 :

Le Maire de la commune traversée est invité à prêter au besoin son concours et son appui aux agents dans l'accomplissement de leur mission.

Il prendra les mesures nécessaires pour que ces agents puissent avoir accès aux documents cadastraux.

### Article 4 :

Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétés par le personnel chargé de ces interventions, seront à la charge de la SPL AGATE. À défaut d'accord amiable, elles seront fixées par le Tribunal Administratif de Nîmes.

Toutefois, il ne pourra être abattu d'arbres fruitiers, d'ornement ou de haute futaie avant qu'un accord amiable ne soit établi sur leur valeur ou qu'à défaut de cet accord, il ait été procédé à la constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires à l'évaluation des dommages.

La présente autorisation sera périmée de plein droit, si elle n'est suivie d'aucune exécution dans les six mois suivant sa notification.

**Article 5 :**

Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture, et affiché immédiatement à la diligence du Maire de la commune de Rodilhan.

- le secrétaire général de la préfecture du Gard,
  - le directeur de la SPL Agate, concessionnaire,
  - le maire de Rodilhan,
  - le directeur départemental des territoires et de la mer,
  - le colonel commandant le groupement de gendarmerie du Gard,
- sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

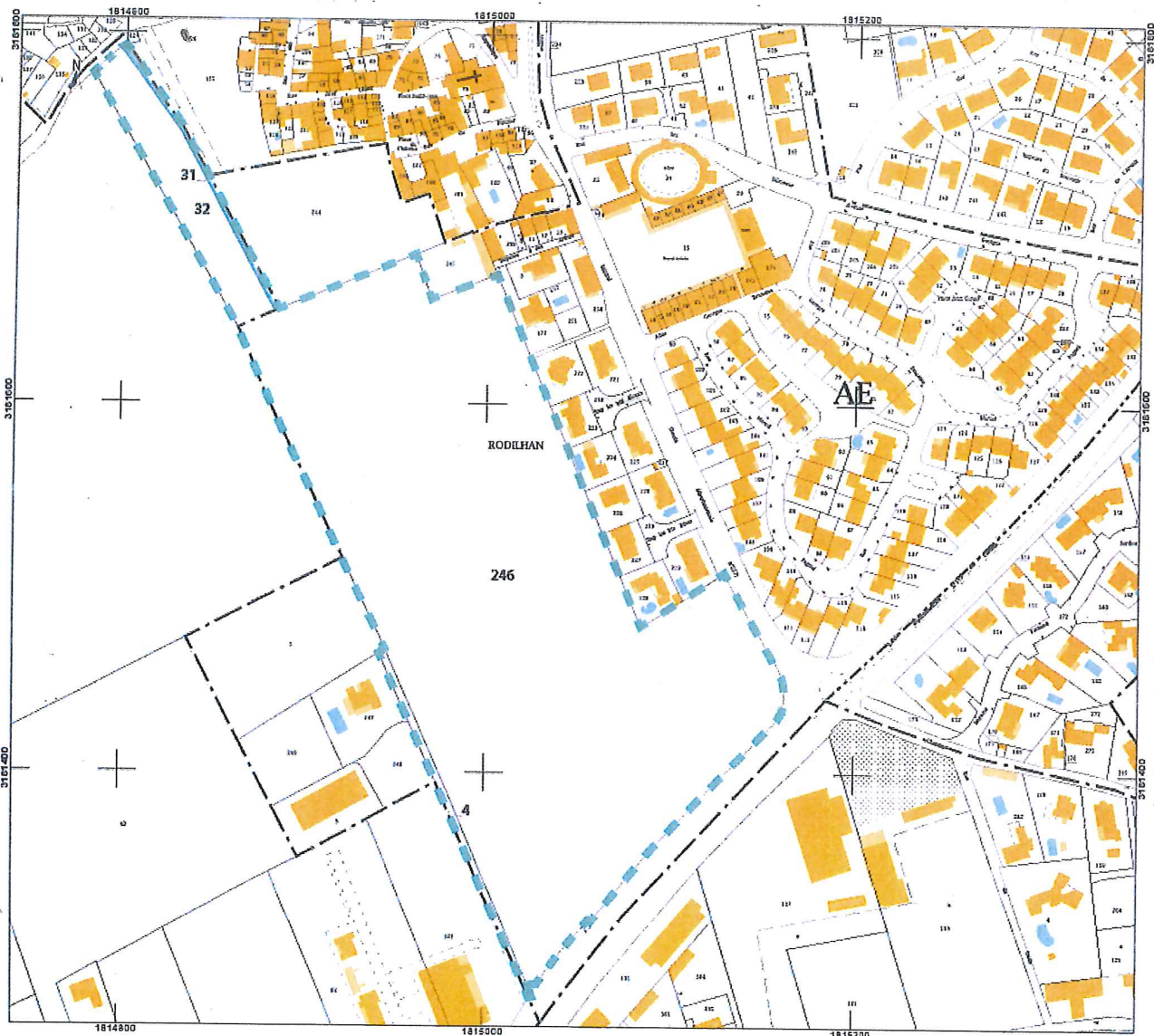
Toute contestation de cet arrêté devra intervenir dans les 2 mois à compter de sa notification, devant le Tribunal Administratif de Nîmes.

Le préfet,

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

**Plan de délimitation du périmètre de ZAC**  
(extrait du dossier de création de la ZAC RODILANUM)



Nota

Parcelles ZA 31 et AE 4 : propriétés communales

Parcelles ZA 32 et AE 246 : propriétés privées (objets de la présente demande)

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 10 MARS 2017  
le secrétaire général

François LALANNE

Section	N°	Nature	Lieu-Dit	Propriétaire cadastral	Contenance cadastrale
AE	246	Terre	RODILHAN 30230 RODILHAN	<b>MME BERNARD BEATRICE</b> 23, rue des Esparcettes - 30000 NIMES <b>M BERNARD ERIC</b> 105, route de Langlade - 30620 BERNIS <b>MME BERNARD SOPHIE</b> 7, rue Saint Mathieu - 30900 NIMES <b>M BERNARD XAVIER</b> 297, rue Albert Therme - 30000 NIMES <b>M CHAUVET BERNARD</b> 74, rue Sainte Perpétue - 30000 NIMES <b>M CHAUVET BRUNO</b> Les Thoules - 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE <b>MME CHAUVET CAMILLE</b> 1, place du Château - 30230 RODILHAN <b>M CHAUVET EMMANUEL</b> 4, rue Alphonse Daudet - 30190 ST GENIES DE MALGOIRES <b>MME CHAUVET FREDERIQUE</b> 30b, chemin de Jarlandis - 31170 TOURNEFEUILLE <b>M CHAUVET LAURENT</b> 1 Mayton Street - LONDRES – ROYAUME UNI <b>MME CHAUVET MARIE</b> 6, rue du 19 Mars 1962 - 30510 GENERAC <b>MME VERDU CLAUDETTE</b> 1, place du Château - 30230 RODILHAN	5ha26a77ca
ZA	32	Terre	RODILHAN 30230 RODILHAN	<b>MME BERNARD BEATRICE</b> 23, rue des Esparcettes - 30000 NIMES <b>M BERNARD ERIC</b> 105, route de Langlade - 30620 BERNIS <b>MME BERNARD SOPHIE</b> 7, rue Saint Mathieu - 30900 NIMES <b>M BERNARD XAVIER</b> 297, rue Albert Therme - 30000 NIMES <b>M CHAUVET BERNARD</b> 74, rue Sainte Perpétue - 30000 NIMES <b>M CHAUVET BRUNO</b> Les Thoules - 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE <b>MME CHAUVET CAMILLE</b> 1, place du Château - 30230 RODILHAN <b>M CHAUVET EMMANUEL</b> 4, rue Alphonse Daudet - 30190 ST GENIES DE MALGOIRES <b>MME CHAUVET FREDERIQUE</b> 30b, chemin de Jarlandis - 31170 TOURNEFEUILLE <b>M CHAUVET LAURENT</b> 1 Mayton Street - LONDRES – ROYAUME UNI <b>MME CHAUVET MARIE</b> 6, rue du 19 Mars 1962 - 30510 GENERAC <b>MME VERDU CLAUDETTE</b> 1, place du Château - 30230 RODILHAN	0ha37a80ca
Contenance totale estimée :					5ha64a57ca

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Pour le Préfet,  
Nîmes le 10 Mars 2017  
le Secrétaire général

François LALANNE

Préfecture du Gard

30-2017-03-14-002

Arrêté décernant le Titre de Maître-Restaurateur à M.  
Thierry MICHEL, exploitant le restaurant "Chez Tibère"  
sis à SOMMIERES

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la Réglementation  
et des Libertés Publiques

Bureau des Elections,  
de l'Administration Générale  
et du Tourisme

Réf. : DRLP/BEAGT/JC/N° 168  
Affaire suivie par : Mme CORTEZ  
☎ 04 66 36 42.44  
Mél : [jocelyne.cortez@gard.gouv.fr](mailto:jocelyne.cortez@gard.gouv.fr)

*Le BEAGT est ouvert au public  
tous les matins de 9h00 à 11h30  
Permanence téléphonique « associations »  
les mardi et jeudi de 14h00 à 16h00 au 04 66 36 40 19*

NIMES, le 14 mars 2017

ARRETE n°  
décernant le titre de maître-restaurateur  
à M. Thierry MICHEL  
exploitant l'établissement « Chez Tibère »  
sis à SOMMIERES (30250)

Le Préfet du Gard,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Consommation, notamment son article R.115-5 ;

VU le Code de l'Education, notamment ses articles R.335-12 et suivants ;

VU le Code Général des Impôts, notamment son article 244 quater Q ;

VU le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur modifié par le décret n° 2015-348 du 26 mars 2015 ;

VU les arrêtés interministériels des 14 septembre 2007 relatifs à l'attribution du titre de maître-restaurateur et aux conditions de justifications des compétences requises pour bénéficier du titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges ;

VU la circulaire ministérielle du 24 avril 2008 relative à la mise en œuvre du titre de maître-restaurateur ;

VU la demande présentée le 10 mars 2017 par M. Thierry MICHEL, par laquelle l'intéressé demande l'obtention du titre de maître-restaurateur ;

CONSIDERANT que M. Thierry MICHEL, exploitant le restaurant « Chez Tibère » situé 1, rue Compagnon à SOMMIERES (30250), remplit toutes les conditions fixées par les textes susvisés ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

## ARRETE

Article 1er : Le titre de maître-restaurateur est décerné à M. Thierry MICHEL, exploitant le restaurant « Chez Tibère» situé 1, rue Compagne à SOMMIERES (30250).

Article 2 : Le présent acte est valable pour une durée maximum de quatre ans à compter de sa publication.

Article 3 : Tout changement intervenant dans l'un des éléments ayant conduit à l'attribution de ce titre devra être immédiatement signalé au Préfet du Département du Gard (Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques – Bureau des Elections, de l'Administration Générale et du Tourisme).

Article 4 : En cas de départ du cuisinier, dont la qualification a permis la délivrance du titre, le gérant de l'établissement devra pourvoir à son remplacement, par une personne détenant la qualification de cuisinier définie par les textes précités, dans un délai de trente jours.

Article 5 : Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, par voie de recours gracieux auprès de la commission régionale de recours pour l'attribution du titre de maître-restaurateur dont le secrétariat est assuré par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Service Economie de Proximité et Développement Local – 3, Place Paul Bec – 34961 MONTPELLIER CEDEX 2.

Article 6 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, le Maire de SOMMIERES, la Directrice Départementale de la Protection des Populations, le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard, et dont une copie sera adressée au demandeur ainsi qu'à :

- Ministère de l'Economie et des Finances – DGE – Service "tourisme, commerce artisanat et services" – Sous-direction du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales - Bâtiment Condorcet – Télédoc 314 – 6, rue Louise Weiss – 75703 PARIS CEDEX 13 ;
- DIRECCTE Occitanie – Pôle Entreprises Economie Emploi (EEE) – Service Développement des Entreprises et Mutations Economiques – 615, boulevard d'Antigone – CS 19002 – 34064 MONTPELLIER CEDEX 2.

P. le Préfet  
et par délégation,  
L'Attaché Principal, Chef de Bureau  
Signé : Patrick BELLET



Préfecture du Gard

30-2017-03-14-001

**Arrêté portant transformation du Syndicat Mixte du  
Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Uzège - Pont  
du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)**

*Arrêté portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)  
Uzège - Pont du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Nîmes le 14 mars 2017

Direction des Collectivités  
et du Développement Local

Bureau du contrôle de légalité  
et de l'intercommunalité

Affaire suivie par :

Christine Deleuze

☎ 04 66 36 42 63

Fax : 04 66 36 42 55

Mél christine.deleuze@gard.gouv.fr

**ARRETE n° 20171403-B1-001**  
**Portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence**  
**Territorial (SCOT) Uzège-Pont du Gard**  
**en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)**

*Le Préfet du Gard,*  
*Chevalier de la Légion d'honneur*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L.5741-1 et suivants ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, notamment son article 79 ;

VU l'arrêté préfectoral modifié n° 2003-177-1 du 26 juin 2003 portant création du Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard ;

VU la délibération du comité syndical du SCOT Uzège-Pont du Gard en date du 22 février 2017 décidant de la modification de ses statuts pour se transformer en PETR ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès en date du 27 février 2017 acceptant la modification des statuts du SCOT Uzège-Pont du Gard et sa transformation en PETR ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pont du Gard en date du 13 mars 2017 acceptant la modification des statuts du SCOT Uzège-Pont du Gard et sa transformation en PETR ;

**CONSIDERANT** que les membres du Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard ont délibéré dans les conditions prescrites à l'article L. 5741-4 du CGCT pour sa transformation en PETR ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9  
Tél : 0.820.09.11.72 (0,118 €/ minute depuis une ligne fixe) – Fax : 04.66.36.00.87 – www.gard.gouv.fr

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Le Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard est transformé en PETR à la date du présent arrêté.

### ARTICLE 2 :

Le Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard prend le nom de « Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Uzège-Pont du Gard ».

### ARTICLE 3 :

Les nouveaux statuts du syndicat sont validés tels qu'annexés au présent arrêté.

### ARTICLE 4 :

L'ensemble des biens, droits et obligations du syndicat transformé sont transférés au pôle d'équilibre territorial et rural qui est substitué de plein droit au syndicat dans toutes les délibérations et tous les actes de ce dernier à la date de la transformation dans les conditions prévues à l'article L. 5741-4 du CGCT.

### ARTICLE 5 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur départemental des finances publiques, le directeur départemental des territoires et de la mer, le président du Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Le préfet

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

  
François LALANNE

Vu pour être annexé à  
notre arrêté en date de ce  
jour,  
Nîmes, le : 14 MARS 2017  
Pour le Préfet du Gard  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

# STATUTS DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL & RURAL UZEGE-PONT DU GARD

François LALANNE

Les présents statuts ont valeur de mise en conformité du syndicat mixte du SCOT en adoptant une nouvelle détermination, en adaptant l'objet, en actualisant le contenu des missions dévolues au PETR, en intégrant le fonctionnement du conseil de développement territorial et la mise en place de la Conférence des Maires.

## CHAPITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

### ARTICLE 1 : COMPOSITION - DENOMINATION

Il est formé un syndicat mixte fermé régi par les articles L 5211-1 et suivants, L5212-1 et suivants, L5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément aux dispositions de l'article L 122-1 du Code de l'urbanisme, et pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, par les articles relatifs aux Syndicats de Communes.

Le syndicat mixte est composé d'EPCI à fiscalité propre qui ont décidé d'y adhérer et qui ont approuvé les présents statuts, à savoir :

#### LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS D'UZES »

AIGALIERS, ARPAILLARGUES ET AUREILHAC, AUBUSSARGUES, BARON, BELVEZET, BLAUZAC, BOURDIC, COLLORGUES, FLAUX, FOISSAC, FONS-SUR-LUSSAN, FONTARECHES, GARRIGUES-SAINTE-EULALIE, LA BASTIDE D'ENGRAS, LA BRUGUIERE, LA CAPELLE MASMOLENE, LUSSAN, MONTAREN ET SAINT MEDIERS, MOUSSAC, POUGNADORESSA, SAINT-DEZERY, SAINT HIPPOLYTE-DE-MONTAIGU, SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE, SAINT-MAXIMIN, SAINT QUENTIN-LA-POTERIE, SAINT-SIFFRET, SAINT-VICTOR-DES-OULES, SANILHAC-SAGRIES, SERVIERS-LA-BAUME, UZES, VALLABRIX, VALLERARGUES

#### LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PONT DU GARD » :

ARAMON, ARGILLIERS, CASTILLON DU GARD, COLLIAS, COMPS, DOMAZAN, ESTEZARGUES, FOURNES, MEYNES, MONTFRIN, POUZILHAC, REMOULINS, SAINT-BONNET-DU-GARD, SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN, THEZIERS, VALLIGUIERES, VERS-PONT-DU-GARD

Le syndicat mixte prend la dénomination de « POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL UZEGE PONT DU GARD ».

### ARTICLE 2 : OBJET DU SYNDICAT

Le PETR a pour objectif l'étude et la mise en œuvre de tout moyen propre à favoriser un aménagement et un développement équilibré et durable du territoire.

Il a pour objet :

σ D'élaborer et suivre le projet de territoire du PETR pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent, définissant l'identité du territoire, les conditions de son développement économique, écologique, touristique, culturel, social, et les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique, ou toute autre question d'intérêt territorial, dans les conditions prévues à l'article L. 5741-2 du CGCT ;

σ De fédérer et coordonner des actions et projets touchant à l'aménagement de l'ensemble de son territoire et portés par les divers acteurs du territoire, mettre en cohérence, accompagner et soutenir ces actions et projets auprès des partenaires extérieurs ;

σ D'élaborer, réviser, modifier et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur son périmètre ;

σ De porter en tant que maître d'ouvrage des opérations dont l'intérêt est défini à l'échelle du territoire concerné dans tout domaine touchant à l'aménagement et à la valorisation du territoire ;

σ D'être le cadre de la contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires, et à ce titre, porter et mettre en œuvre les différents dispositifs de contractualisation avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, et le Département ;

σ De s'organiser à travers des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des différents acteurs publics et privés du territoire.

σ D'exercer les activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif prévus par le projet de territoire. Cette dernière activité inclut notamment une participation active à la promotion et à la recherche de financements permettant le développement de projets portés par les membres du Syndicat Mixte ou toute autre structure publique ou privé dont l'action est en cohérence avec ses objectifs. Elle peut également prendre la forme de prestations, notamment de services d'études ou d'aide au développement de politiques contractuelles.

σ De créer par voie de convention des clubs de rencontre avec les acteurs économiques

σ Les EPCI peuvent notamment se doter de services unifiés ou effectuer des prestations de services dans les conditions prévues à l'article L. 5111-1 et L. 5111-1-1 du CGCT, et mettre à disposition leurs services dans les conditions prévues à l'article L. 5711-1 du CGCT.

σ De mettre en place tout service d'ingénierie technique et financière pour accompagner les EPCI membres dans l'exercice de leurs compétences et la mise en œuvre de leurs projets, en matière d'urbanisme, habitat et aménagement, environnement, patrimoine et culture, services à la population, et dans une perspective de mutualisation des moyens dans les conditions prévues aux articles L. 5111-1-1 et R. 5111-1 du CGCT.

### ARTICLE 3 : SIEGE DU SYNDICAT MIXTE

Le siège du Syndicat Mixte est fixé 2 rue Joseph Lacroix, 30700 UZES, avec possibilité de se réunir dans toutes les Communautés de Communes et les communes membres.

### ARTICLE 4 : DUREE

Le syndicat est institué pour une durée illimitée.

## CHAPITRE 2 - FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

### ARTICLE 5 : ADMINISTRATION DU SYNDICAT

Le Syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les assemblées délibérantes des Communautés de Communes adhérentes.

### ARTICLE 6 : COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical assurant la représentation des Communautés de Communes. La représentation est égalitaire et s'effectue selon les modalités suivantes :

Chaque Communauté de Communes élit un nombre de délégués et de suppléants identique, soit 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour la communauté de communes « Pays d'Uzès » et 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour la communauté de communes « Pont du Gard ».

En sus des délégués, le comité syndical peut inviter, en qualité de membres consultatifs, non désignés par les collectivités adhérentes et sans voix délibérative, des personnes morales ou physiques considérées comme partenaires ou expertes pour le PETR, parmi lesquelles le(s) représentant(s) du Conseil de Développement territorial.

Le mandat des membres du Comité syndical a la même durée que celui des conseillers municipaux. Les suppléants ont une voix délibérante en cas d'absence du titulaire.

En l'absence du suppléant, le titulaire peut transmettre un pouvoir de vote à un autre membre titulaire.

### ARTICLE 7 : ATTRIBUTIONS DU COMITE SYNDICAL

Conformément aux articles L5211-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical administre par ses délibérations, le syndicat mixte. Il dispose d'une compétence générale pour gérer l'ensemble des activités du syndicat et prendre notamment toutes les décisions se rapportant au vote du budget, à l'approbation du compte administratif à l'inscription de dépenses du syndicat mixte.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le comité syndical se réunit au moins une fois par semestre.

Le comité syndical peut former des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

### ARTICLE 8 : RÔLE DU PRESIDENT

Le Président est l'exécutif du Syndicat Mixte. A ce titre, il prépare et exécute les délibérations du Comité et du Bureau, dirige les débats, contrôle les votes, ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, signe les marchés et contrats, assure l'administration générale, exerce le pouvoir hiérarchique sur le personnel, peut passer des actes en la forme administrative, représente le Syndicat Mixte en justice

## ARTICLE 9 : COMPOSITION ET ROLE DU BUREAU

Le comité syndical élit en son sein un bureau composé d'un président, de vice-présidents dans la limite des prescriptions du code général des collectivités territoriales.

Chaque membre dispose d'une voix.

En cas de vacance de poste au sein du Bureau, le Comité syndical procède à la réélection du poste vacant. Le bureau est réélu au cours de la réunion du Comité Syndical qui suit chaque élection municipale générale.

Le Président rend compte des travaux du Bureau à chaque réunion du Conseil. Le fonctionnement du Bureau est régi par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le bureau reçoit délégation du Comité Syndical assure la gestion courante du syndicat mixte.

## ARTICLE 10 : LA CONFERENCE DES MAIRES

La Conférence des Maires réunit les Maires des Communes situées dans le périmètre du PETR Uzège Pont du Gard. Chaque maire peut se faire suppléer par un conseiller municipal désigné à cet effet. Elle se réunit au moins trois fois par an et est consultée notamment pour l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire et du schéma de cohérence territoriale.

## ARTICLE 11 - LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Conformément à l'article L.5741-1 du CGCT, le Conseil de développement territorial réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, scientifiques et associatifs du territoire.

Il est consulté sur les principales orientations du PETR, lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial.

Le rapport annuel d'activité établi par le conseil de développement territorial fait l'objet d'un débat devant le Comité Syndical du PETR.

## ARTICLE 12 : LES COMMISSIONS AD HOC

Le comité syndical peut décider de la création de commissions de travail présidées par un de ses membres et associant toutes les communes du territoire Uzège Pont du Gard. Chaque commune peut se faire représenter par un ou plusieurs conseillers municipaux désignés à cet effet.

## ARTICLE 13 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur comprenant un pacte de gouvernance pour assurer la représentativité des communes dans l'élaboration des documents les impactant sera établi par le comité syndical. Une fois adopté par le Comité, il sera annexé aux présents statuts.

## CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS FINANCIERES

### ARTICLE 14 : FINANCES DU SYNDICAT MIXTE

Les ressources du syndicat comprennent :

- σ La contribution des intercommunalités associées ;
- σ Le revenu des biens, meubles ou immeubles, du syndicat ;
- σ Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu ;
- σ Les subventions de l'Etat, de la région, du département et des communes ;
- σ Les produits des dons et legs ;
- σ Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés ou aux investissements réalisés ;
- σ Le produit des emprunts.

La contribution des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale au Syndicat Mixte est obligatoire et basée sur le nombre d'habitants. La population considérée pour le calcul de la participation des Etablissement Public de Coopération Intercommunale est la population DGF de la dernière année connue. Le montant de la cotisation est fixée par délibération chaque année.

Les dépenses comprennent quant à elle, les dépenses de tous les services confiés au PETR au titre de ses compétences et les dépenses relatives aux services propres du PETR

### ARTICLE 15 : COMPTABILITE DU SYNDICAT MIXTE

La comptabilité du syndicat mixte est tenue dans la forme de la comptabilité communale soumise aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ARTICLE 16 : RECEVEUR DU SYNDICAT MIXTE

Les fonctions de receveur du syndicat seront exercées par le trésorier du siège du syndicat mixte.

## CHAPITRE 4 - MODIFICATIONS STATUTAIRES

### ARTICLE 17 : ADHESION & RETRAIT

L'adhésion d'un EPCI à fiscalité propre postérieurement à sa création s'effectue dans les conditions prévues à l'article L5211-18 du CGCT.

Un EPCI membre peut demander son retrait dans les conditions prévues à l'article L5211-19 du CGCT.

### ARTICLE 18 : MODIFICATION DES STATUTS

Le Comité Syndical délibère sur l'extension des attributions et la modification des conditions initiales de fonctionnement du syndicat conformément aux dispositions des articles L5211-17 et L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ARTICLE 19 : DISSOLUTION

La dissolution du PETR est opérée dans les conditions fixées par les articles L5212-33, L5212-34, L5211-25-1 et L5211-26 du CGCT.



## CHAPITRE 5 - DISPOSITIONS SPECIALES

### ARTICLE 20 : DISPOSITIONS APPLICABLES

Sauf dispositions contraires contenues dans les présents statuts, le syndicat mixte sera soumis aux règles édictées pour les syndicats de communes aux articles L5212-1 à L5212-34 et à l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ARTICLE 21 : ADOPTION

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des collectivités territoriales décidant la création du présent syndicat.

